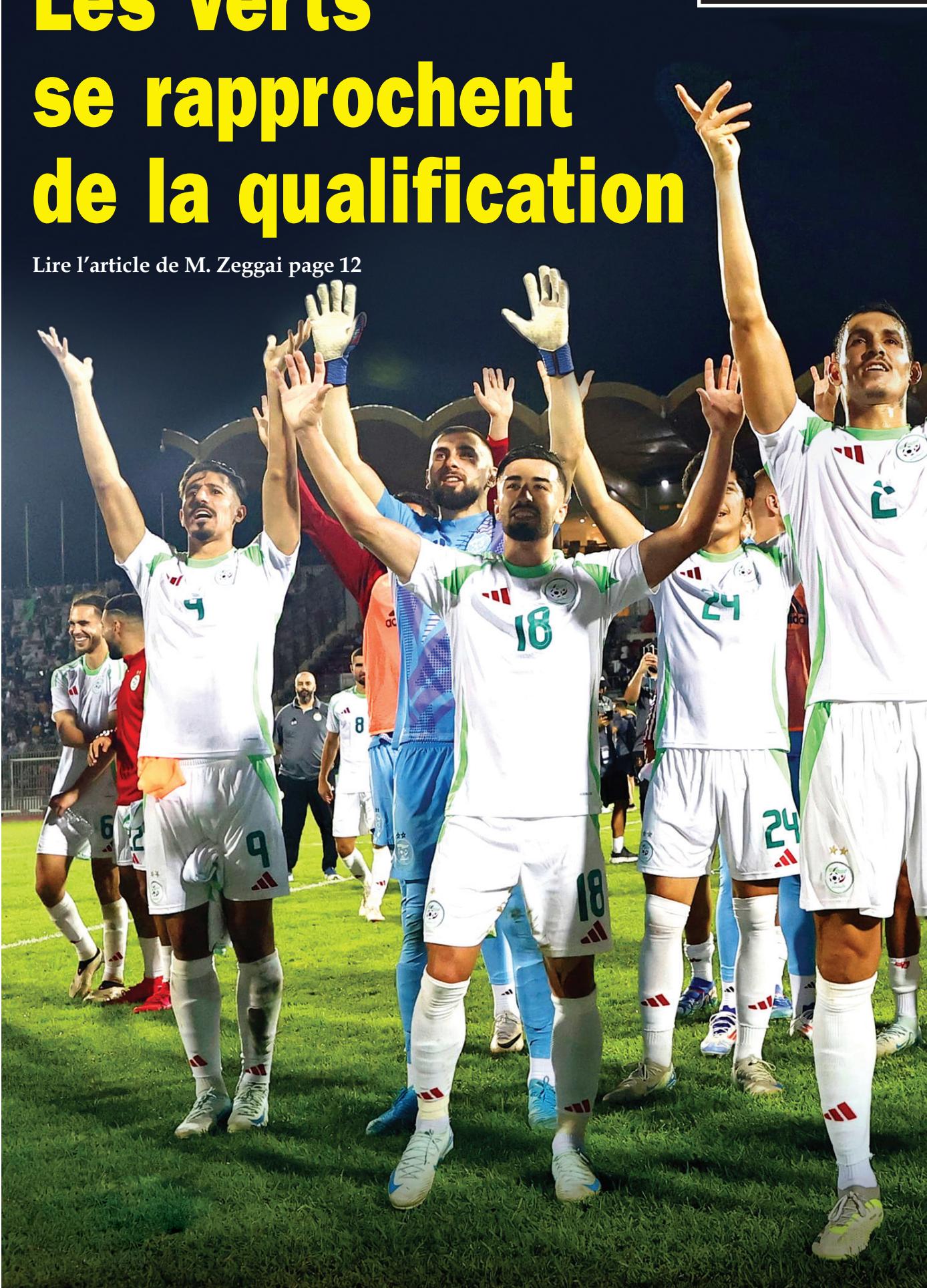


**CAN-2025 :
APRÈS L'ÉCLATANTE
VICTOIRE DE L'EN**

Les Verts se rapprochent de la qualification

Lire l'article de M. Zeggai page 12



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

ANNULATION
DE DEUX ACCORDS
COMMERCIAUX ENTRE
L'UE ET LE MAROC

L'Allemagne «accepte» la décision de la CJUE

P. 4

PROPRIÉTÉS
ENREGISTRÉES
PAR ERREUR AU COMPTE
DE L'ETAT

Une solution en vue

P. 4

OPINION



**DOMINIQUE DE VILLEPIN,
TEL PÈRE TEL FILS**

**Le courage
de défendre
l'Algérie comme
pays frère
face aux
provocations**

Par Salah Lakoues P. 5

GHAZA, LIBAN
**Nouveaux carnages
de l'armée sioniste**

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

**Plus de 300 Algériens
rapatriés du Liban**



Ghaza, Liban

Nouveaux carnages de l'armée sioniste

Mohamed Mehdi

Vendredi, 371^e jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie israélienne s'est élevé à 42.126 martyrs et 98.117 blessés, a indiqué hier le ministère de la Santé de l'enclave assiégée. Ces chiffres comprennent les 61 martyrs et les 231 blessés lors des 4 carnages commis par l'armée sioniste lors de la journée de jeudi. Sur les 61 martyrs de jeudi, au moins 28 sont tombés dans les bombardements sionistes contre une école abritant des personnes déplacées à Deir al-Balah, dans le centre de Ghaza. Les 92 blessés de l'école de Deir al-Balah ont été transférés à l'hôpital Al-Aqsa.

Jeudi, un correspondant d'Al Jazeera English (AJE) à Deir al-Balah, a déclaré que la plupart des victimes dans l'attaque de l'école sont des enfants et des femmes dont les corps «ont été déchiquetés par l'intensité des frappes». «A la morgue de l'hôpital, j'ai vu de nombreux corps déchiquetés, ce qui rend leur identification assez difficile à moins que les membres de leurs familles ne parviennent à les reconnaître grâce à des signes sur leurs vêtements».

Jeudi également, la Protection civile de Ghaza a déclaré que l'armée d'occupation impose un siège total au nord de l'enclave.

L'occupation impose un siège strict au nord de la bande de Ghaza et l'isole complètement de la ville de Ghaza», affirme la Protection civile, soulignant que «depuis dimanche matin, l'occupation empêche l'entrée de produits de première nécessité dans le gouvernorat du nord». Et d'ajouter : «Des dizaines de corps sont restés coincés sur les routes du nord de Ghaza et n'ont pas pu être récupérés en raison de l'intensité des bombardements israéliens», notant que «l'évacuation des hôpitaux du nord entraînerait un effondrement complet du système de santé».

«Nous recevons de nombreux appels de citoyens blessés, coincés chez eux. Mais, nos équipes du gouvernorat du nord sont uniquement présentes dans la zone de l'école Al Fakhoura à Jabaliya, et ne peuvent pas se déplacer sur les lieux des attaques sauf dans certaines zones du projet Beit Lahia et dans la zone de Kamal Adwan», ajoute la déclaration de la Protection civile.

Vendredi, l'armée génocidaire sioniste a bombardé plusieurs régions de Ghaza, dont Nuseirat, Deir al-Balah, et le camp al-Bureij, dans le centre de l'enclave, ainsi que la ville de Ghaza (quartiers al-Rimal, Haï Zeitoun et Saftawi), Jabaliya al-Bamad (une mosquée), dans le nord.

La situation à Ghaza a été qualifiée, vendredi, par des experts de l'ONU, de «la plus grave crise humanitaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale». (...) Marquée par un génocide, un nettoyage ethnique et une punition collective contre les Palestiniens, la bande de Ghaza est devenue une terre stérile remplie de décombres et de restes humains après un an de guerre», affirment les experts dans une déclaration rapportée par Al Jazeera.

«Les bombes israéliennes n'ont épargné personne et ont anéanti des familles entières et des générations. Ce à quoi Ghaza est confrontée est devenu la crise humanitaire la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'incapacité à parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza et à faire rendre des comptes pour les crimes commis là-bas a

conduit à l'expansion de la guerre et a déclenché la violence au Liban», ajoute la déclaration.

LIBAN : L'ARMÉE SIONISTE CIBLE LA FINUL

Au Liban, l'armée génocidaire d'Israël a commis également un carnage en bombardant, jeudi, pour la première fois depuis le début de l'agression sioniste, le centre de Beyrouth, en plus de la banlieue sud de la capitale et du sud du pays. Le ministère libanais de la Santé a indiqué, jeudi soir, que «le nombre de victimes de l'attaque israélienne sur Beyrouth s'est élevé à 22 martyrs et 117 blessés».

Vendredi, l'armée d'occupation sioniste a bombardé plusieurs zones dans les villes de Naqoura, Qana et Alma al-Shaab, Balat, Dibbin, Al-Khiyam, Kafr Shuba et Shama, dans le sud du Liban. Commentant les ordres d'évacuation de l'armée sioniste aux populations du sud de Beyrouth, Amnesty International a déclaré, vendredi, que ces avertissements «sont trompeurs». «Les avertissements d'évacuation lancés par l'armée israélienne aux habitants des banlieues sud sont insuffisants et parfois trompeurs», affirme l'ONG, ajoutant que cela «ne dispense pas Israël de ses obligations en vertu du droit international humanitaire de ne pas cibler les civils».

«Ordonner aux habitants des villes et des villages du sud du Liban d'évacuer soulève la question de savoir si cela vise à conduire à un exode massif», ajoute encore Amnesty International. Vendredi également, Israël a pris pour cible, pour la 2^e fois consécutive depuis jeudi, une tour de guet de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à Naqoura, dans le sud du Liban, blessant des soldats sri-lankais, rapporte Al Jazeera. La veille, jeudi, une source de l'ONU a déclaré à Reuters que des soldats israéliens ont ouvert le feu sur trois positions tenues par des casques bleus de l'ONU dans le sud Liban.

En début de semaine, la FINUL a refusé une demande de l'armée israélienne de quitter ses bases près de la frontière. L'attaque contre des soldats de la FINUL a été dénoncée par le SG de l'ONU, l'Union Européenne, l'Espagne, la Russie, la Norvège, et l'Australie.

La résistance libanaise continue de porter des coups à l'ennemi sioniste, malgré l'ampleur des bombardements israéliens utilisant des bombes américaines de très grandes puissances.

Vendredi, le Hezbollah a ciblé avec des dizaines de missiles les régions Kiryat Shmona et Margalot au nord-est de la Palestine occupée, à la frontière avec le Liban, mais également Akka et la baie de Haïfa. Selon des estimations israéliennes, citées par Al Jazeera, plus de 20 missiles ont été tirés vers la baie de Haïfa, entre l'aube et le début de matinée.

Des médias israéliens ont rapporté qu'un bâtiment de la zone industrielle de Kiryat Bialik, dans la baie de Haïfa, a été touché directement par des missiles en provenance du Liban.

Le 12^e chaîne israélienne a déclaré qu'un missile anti-blindé a visé un site militaire israélien à Rekhes Ramim en Galilée. Plus tard la 14^e chaîne a précisé que l'attaque a fait un mort et un blessé grave. D'autres sources ont fait état de plusieurs blessés.

Le Hezbollah a également déclaré avoir bombardé «des rassemblements de soldats ennemis israéliens dans la

Plus de 300 Algériens rapatriés du Liban

Trois-cent-six (306) ressortissants algériens rapatriés du Liban sont arrivés, vendredi à l'Aéroport international Houari Boumediene (Alger), en application des instructions du Président de la République, une cellule de crise a été mise en place, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, au niveau du ministère des Affaires étrangères pour examiner la situation de la communauté nationale dans toute la région. Ainsi, la cellule a pris attaché avec les ambassades d'Algérie au Caire, Beyrouth, Damas et Amman afin de suivre de près la situation de la communauté et étudier tous les plans de rapatriement si besoin est».

Les ressortissants algériens ont été rapatriés à travers deux vols consacrés spécialement à cette opération à partir de l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth vers l'aéroport international du Caire où ils ont été, par la suite, pris en charge par la compagnie Air Algérie pour les rapatrier en Algérie.

Il s'agit de la deuxième opération du genre, après celle réalisée en août 2024, ayant permis le rapatriement de plus de 125 citoyens algériens.

A cette occasion, le directeur gé-

néral des affaires consulaires et de la communauté nationale à l'étranger, M. Rachid Medah a déclaré : "en application des instructions du Président de la République, une cellule de crise a été mise en place, depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, au niveau du ministère des Affaires étrangères pour examiner la situation de la communauté nationale dans toute la région. Ainsi, la cellule a pris attaché avec les ambassades d'Algérie au Caire, Beyrouth, Damas et Amman afin de suivre de près la situation de la communauté et étudier tous les plans de rapatriement si besoin est".

"Nous avons réussi, grâce aux efforts consentis, à rapatrier 306 ressortissants algériens et leurs conjoints d'autres nationalités", a précisé M. Medah dans une déclaration faite depuis l'aéroport Houari-Boumediene.

Pour leur part, les ressortissants

rapatriés ont présenté leurs remerciements au Président de la République et aux pouvoirs publics pour leur mobilisation afin de les prendre en charge et les rapatrier dans les meilleures conditions.

L'opération de rapatriement des ressortissants algériens du Liban a été entamée vendredi, en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des membres de la communauté algérienne établie dans ce pays.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération et permettre aux membres de notre communauté de regagner le pays dans les meilleures conditions, a assuré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, ajoutant que d'autres opérations de rapatriement seront organisées, si besoin est.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La réalité à voir en face

aux israéliens et aux américains ? Pour le moment, on s'en tient aux menaces médiatiques, signe de divergences entre l'entité sioniste

et les Etats-Unis, à propos des frappes contre l'Iran. Le ministre de la Défense israélien, qui a effectué, ces derniers jours, un déplacement aux Etats-Unis, a donné quelques précisions sur les attaques contre l'Iran, promettant «une frappe létale, précise et particulièrement surprenante». Mais, le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que son pays était «prêt à tous les scénarios», ceci pour lever tout son effet à la qualification d'une attaque particulièrement surprenante», reste la frappe «létale et précise» à ne pas exclure, sans exclure également une riposte iranienne d'une plus grande ampleur que la précédente. «Toute attaque aura une réponse sévère», ont promis, pour leur part, les responsables iraniens.

En attendant, à l'ombre de ces menaces, l'entité sioniste continue ses massacres au Liban et à Ghaza. Des massacres qui ne suscitent pas les promesses de représailles mais que rien ne sauverait voiler. La réalité à bien voir en face, c'est cette guerre génocidaire menée par les israéliens contre les populations civiles à Ghaza et au Liban. Si l'Iran tient tête à ses ennemis, les Palestiniens et les Libanais restent les éternelles victimes expiatrices de la poudrière du Moyen-Orient, dont l'explosion n'est en vérité souhaitée par aucune partie.

caserne de Yeftah et ses environs avec une grande salve de missiles», et d'avoir visé «des équipements techniques sur le site d'Al-Abad avec un missile guidé, touchant des cibles directes».

BENDJAMA : L'OCCUPATION DOIT CESSER MAINTENANT

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama a plaidé, jeudi soir, pour un cessez-le feu «immédiat» à Ghaza et au Liban, soulignant la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité.

L'Algérie considère que «la seule voie pour assurer la stabilité au Liban et la paix dans la région est la mise en œuvre intégrale et immédiate de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU», notamment par «le déploiement de l'armée libanaise sur tout le territoire libanais à l'intérieur des frontières internationalement reconnues» et «le retrait

complet» des forces sionistes des terres libanaises, rapporte l'APS. M. Bendjama a rappelé que l'Algérie a déjà averti que les actions militaires de la puissance occupante sioniste ne se limiteront pas à Ghaza et à la Cisjordanie», ajoutant que l'agression sioniste «ne s'arrêtera pas au Liban». «La menace réelle et persistante pour le Moyen-Orient est et restera l'occupation continue des terres arabes, en Palestine, au Liban et en Syrie», par les forces sionistes, estime Bendjama, considérant que «ne pas s'attaquer à cette cause profonde et se concentrer uniquement sur les symptômes ne fera que garantir que la tragédie se répétera». «L'occupation doit cesser maintenant avant que nous ne soyons à nouveau confrontés à une catastrophe irréversible», a-t-il plaidé, regrettant que «la persistance de cette invasion et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban» a lieu «sans réaction sérieuse du Conseil de Sécurité», ce qui ne fait qu'encourager l'entité sioniste à davantage de violations du droit international». Pour Amar Bendjama, tant que l'entité sioniste continue de «bénéficier de l'impunité de la part du Conseil, elle perpétuera le cycle de la violence, en employant les mêmes tactiques flagrantes de destruction massive et en ciblant des vies civiles innocentes». «Quand est-ce que ce Conseil assumera ses responsabilités de maintien de la paix et de la sécurité internationales? Quand imposera-t-il des sanctions» aux autorités sionistes pour «les atrocités et les violations qu'elles commettent?», s'est-il interrogé. Le représentant de l'Algérie a condamné les tirs des forces sionistes «sur trois positions utilisées par la FINUL, blessant deux de nos soldats de la paix», exprimant également sa «profonde préoccupation» face à l'établissement, par les forces d'occupation sionistes, d'une zone de rassemblement adjacente à la position de la FINUL, dans la ville de Maroun al-Ras.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Inclusion financière

Vers un système de paiement instantané

La Banque d'Algérie (BA) se prépare au lancement d'un projet de paiement électronique instantané dans le cadre des dispositions prises pour réaliser les objectifs de l'inclusion financière et améliorer l'accès aux services bancaires, a affirmé en fin de semaine le vice-directeur général du Centre de pré-compensation interbancaire (CPT), Nahil Dahia

EL HOUARI DUMI

Intervenant au 2^e jour de la Conférence internationale de haut niveau sur les paiements numériques en Algérie, Dahia a affirmé que « la BA se prépare au lancement du projet de système de paiement instantané en Algérie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques liés à l'inclusion financière, d'améliorer l'accès aux services de paiement et de réduire les coûts et risques des transactions ». Le paiement instantané est un système permettant d'effectuer des transactions financières par voie électronique, la valeur de la transaction étant transférée en temps réel sur le compte du commerçant, au lieu d'attendre 72 heures comme c'est le cas pour les transactions actuelles. Le représentant du CPI, qui regroupe les différentes banques actives sur le paysage, dont la BA, a souligné que dans le cadre de la première phase du projet de paiement instantané, soit la phase de conception, « les avancées technologiques des systèmes de paiement instantané (IPS) et les tendances qui façonneront son avenir ont été prises en compte, tout en définissant les objectifs, les techniques de base et la conception d'une architecture évolutive et compatible avec les systèmes actuels ». Et d'ajouter : « Un système de paiement instantané inclusif et équitable exige une infrastructure numérique solide qui garantit la continuité et la rapidité du service, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité et de confiance pour protéger les transactions et simplifier l'utilisation ». Par ailleurs, des experts et des responsables dans le domaine des finances et des banques ont insisté lors de cette rencontre sur l'importance de l'innovation et

des technologies, notamment dans le domaine des services bancaires, ainsi que les opportunités et les avantages qu’elles offrent sur les plans économique et social. Ils ont également mis en avant l’importance d’adopter les nouveaux services financiers, particulièrement ceux effectués via les smartphones, tout en se focalisant sur le développement de systèmes de paiement innovants, tels que le paiement instantané et l’Open Banking, à l’effet d’améliorer les indicateurs de l’inclusion financière et la compétitivité. A cet égard, le professeur d’économie, Nazim Sini, a affirmé que le téléphone mobile était devenu désormais, dans les pays en développement « une fenêtre vers la réalisation de l’inclusion financière en faveur des différentes catégories, notamment les plus vulnérables, d’autant que le m-paiement est à même de contribuer à l’élimination des disparités sociales ». Evoquant les indicateurs phares de l’inclusion financière à travers le monde, Sini a affirmé que 25% de la population mondiale ne sont pas bancarisés, contre 51% en 2014, ce qui reflète « une grande amélioration de la couverture financière mondiale, or que la situation est différente en Afrique, où seulement 55% de la population sont bancarisés ». « Ces chiffres renvoient au rôle des spécificités socioculturelles dans la couverture bancaire à travers le monde », a-t-il expliqué, faisant savoir que « la région MENA a le taux le plus bas de bancarisation ». « Pour l’Algérie, il faut encourager l’adoption des technologies financières et la lutte contre toute forme de bureaucratie et améliorer les infrastructures des réseaux de télécommunications en vue de réussir l’inclusion financière », a-t-il insisté.

**Agence de promotion de l'investissement
Près de 9700 projets enregistrés**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à septembre dernier, 9684 projets d'investissement, avec une valeur financière de plus de 4170 milliards de DA, a déclaré jeudi le Directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

Invité de la Radio nationale, M. Rekkache a précisé que le nombre des projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'agence a atteint, jusqu'à septembre dernier, 9684 projets, à la faveur du "rétablissement de la confiance des investisseurs en le climat d'investissement en Algérie".

Près de 59 % de ces projets sont entrés en phase de réalisation, a-t-il fait savoir, ajoutant que le montant global de ces

investissements dépasse 4170 milliards de DA. Concernant les assiettes foncières consacrées à la réalisation des projets d'investissement, disponibles sur la plateforme numérique de l'investisseur, il a fait état de l'attribution de 660 assiettes foncières, réparties sur 47 wilayas du pays depuis février dernier.

Pour ce qui est des défis, M. Rekkache a affirmé que l'agence s'emploie à répondre aux ambitions économiques définies par les hautes autorités du pays, notamment l'objectif d'atteindre 20 000 projets d'investissement, un chiffre qui, a-t-il dit,

Développement local

Priorité à l'élimination des disparités

A. Z.

bre dans le développement, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Rappelant que le président de la République a toujours insisté sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, dans toutes les wilayas, le ministre a expliqué que son département ministériel « fait de l'élimination des disparités en matière de développement, une priorité », et que les efforts consentis « ont permis de réaliser des résultats significatifs et concrets en peu de temps, avec un impact direct sur les habitants des régions souffrant de carences en matière de développement, notamment à travers le programme de développement des zones d'ombre qui a profité à plus de 6 millions de citoyens ».

tés locales ou encore par les différentes mesures pour améliorer les conditions de vie des citoyens », a assuré le ministre. Par ailleurs, en réponse à une question d'un député sur les statuts particuliers des agents de la Sûreté nationale et de la Protection civile, M. Merad a précisé que « la relation légale de ces agents est régie par les dispositions de l'ordonnance 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la Fonction publique » garantissant la gestion de leur carrière professionnelle, leurs droits et devoirs ainsi que les conditions d'accès aux différents grades et postes d'emploi, outre leurs missions. « Dans le cadre du suivi de l'application de ces lois et de leur conformité, le ministère n'a relevé aucun problème ni obstacle nécessitant la révision de ces statuts particuliers ou la préparation d'un nouveau projet de loi concernant ces deux corps », a souligné le ministre qui a rappelé « les mesures pratiques prises au profit des employés de ces corps ».

Raïna Raïkoum

Belkacem Ahcène-Djaballal

On a eu d'abord le couscous, puis la limonade, puis le melon, puis la pastèque, puis le raisin, puis depuis peu du camembert et je ne sais plus quels autres produits nationaux "exportés" soit par conteneurs soit par cabas, parfois de manière déclarée et réglementaire (respectant ainsi les lois et textes de notre pays et du pays destinataire), soit de manière non-réglementaire. Ici, point de dessin et d'explications, chacun comprenant l'allusion que beaucoup estimeront perfide et a-patriotique.

On a eu, tout récemment, une pâte (chocolatée et à la noisette) à tartiner algérienne ... qui s'est vite retrouvée, en France (et ailleurs), c'est-à-dire là où le marché est le plus porteur étant donné la très forte concentration de (bi-) nationaux, occupant le haut des étals ... à des prix bien souvent fous... malgré la présence de produits locaux pourtant bien implantés dans le marché. Parallèlement, les étals nationaux se retrouvaient brusquement (jusqu'à ce jour, en tout cas dans la supérette de mon quartier, auparavant très bien et régulièrement fournie!) orphelins du produit en question.

A travers les réseaux sociaux puis les médias traditionnels, nationaux et français, on en a fait "tout un plat", ce qui au départ n'a fait qu'augmenter la curiosité ...et la demande...même outre-Atlantique.

Plus particulièrement en France, le sacrilège étant trop douloureux pour la "fierté gauloise", on a vite fait de "trouver" la faille réglementaire...un composant de ladite tartine n'étant pas, disent-ils, "européen". Et, donc, d'interdire l'accès de notre pâte à tartiner nationale au territoire français...et européen. Exit cabas et/ou conteneur! Et les étals nationaux se retrou-

vant toujours orphelins du produit en question.

Bien sûr, globalement, et patrio-tiquement, on ne peut qu'être plus que fier de voir NOS produits de large consommation gagner les

de large consommation gagner les faveurs des consommateurs en dehors de l'Algérie. Encore que l'engouement ne date pas d'aujourd'hui...nos produits (les viandes y compris) bien que parfois, nous dit-on, ne répondant pas fidèlement aux normes sévères "imposés" par les pays occidentaux , sont très prisés car encore "bios" et/ou gorgés de nature ensoleillée.

Hélas, le commerce international, très dominé par des multinationales, tout particulièrement au niveau des marchés locaux occidentaux, reste difficile à "pénétrer" tant il est blindé par des textes et des normes taillés sur mesure au bénéfice des "premiers arrivés" et de leurs "amis".

Cela ne veut aucunement dire qu'ils sont impénétrables, tant il est vrai que les modes de consommation et les demandes sont en train d'évoluer et qu'il faille baisser les bras. La lutte continue! En fait, pour moi, la problématique de base se trouve au niveau du marketing entrepris pour conquérir les estomacs (mais pas que!). Un marketing qui doit puiser ses réflexions et ses bases

non dans les "buzz" toujours passagers et changeants des réseaux sociaux suscités par des commerçants assez actifs et entreprenants, il est vrai, et qui savent exploiter les filières du commerce transfrontières, mais dans des stratégies étudiées et ordonnées qui maîtrisent, durablement, tous les aspects: économiques, juridiques, sociétaux, psychologiques... des marchés étrangers et des gisements de consommateurs recherchés. Des organismes officiels existent et il faut les exploiter. Des compétences et des bureaux d'études privés nationaux aussi. Bien sûr, tout ça après avoir contenté nos estomacs!

"peut être atteint d'ici l'année 2026", compte tenu du degré d'adhésion des opérateurs économiques et des porteurs de projets au nouveau système d'investissement, ainsi que du volume d'afflux des investisseurs et des détenteurs de capitaux vers l'investissement

Le rétablissement de la confiance en le climat des affaires et des différentes administrations concernées par les investisseurs, la stabilité du système législatif dans ce domaine, ainsi que la simplification des procédures et l'instauration du principe de transparence et d'égalité de traitement, constituent des facteurs permettant d'atteindre les objectifs fixés en matière de multiplication des projets d'investissement, ajoute le DG de l'AAPI.

Statut particulier Les assurances du ministre de l'Education

M. Aziza

Le statut particulier, tant attendu, par le personnel de l'Education sera publié avant la fin de l'année en cours.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), tenue jeudi.

M. Belaabed a précisé que « le statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps spécifique de l'Education nationale répondra aux préoccupations des travailleurs du secteur afin d'accorder à l'enseignant la place qui lui sied ». Et de souligner, en outre, que ledit statut a été examiné au niveau de la Direction générale de la Fonction publique et le Secrétariat général du gouvernement à travers plusieurs réunions. Tout en mettant l'accent sur le fait que « ce texte a été enrichi par l'ensemble des syndicats sans exception aucune, et a bénéficié de l'intérêt du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a réaffirmé son attachement à ce que ce statut accorde à l'enseignant la place qui lui sied ». Pour rappel, le statut par-

ticular a été « renvoyé » à deux reprises par le chef de l'Etat.

Un report justifié par le souci d'enrichir et d'approfondir » le contenu du texte, afin qu'il corresponde au mieux aux attentes, besoins et aspirations du personnel de l'Education, notamment les enseignants. Le président de la République avait indiqué, dans ce sens, qu'il faut prendre en compte, dans le cadre de la révision du statut, le fait que « l'enseignant est un éducateur avant d'être un fonctionnaire ».

Boualem Amoura, secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (Satef), a affirmé à « Le Quotidien d'Oran » que « certes le nouveau statut va certainement permettre l'organisation de la vie professionnelle du personnel, mais cette révision ne pourra pas régler le problème de l'érosion du pouvoir d'achat ». En précisant qu' « on ne peut pas concevoir un statut particulier spécial pour le secteur de l'Education, alors qu'on fait partie de la Fonction publique ». Autrement dit, le secteur de l'Education est toujours soumis au statut général de la Fonction publique, et il ne nous faut pas

s'attendre à des miracles notamment du point de vue de l'augmentation des salaires. Les classements qui seront décidés dans le cadre du nouveau statut, qui consiste à passer d'un grade à un autre, ou d'un corps à un autre, dans le cadre de la Fonction publique, entraînera des augmentations qui ne dépasseront pas les 3.000 DA, affirme-t-il.

En ce qui concerne le régime indemnitaire, le Satef, à l'instar d'autres syndicats, s'attache à une révision conséquente de toutes les primes afin de régler le problème de l'érosion du pouvoir d'achat des travailleurs de ce secteur. Le Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (Cela) a renouvelé sa demande, à travers un communiqué rendu public, à l'issue d'une session ordinaire de son conseil, tenue à l'occasion de la Journée internationale de l'enseignant, pour l'obtention d'une copie du statut particulier pour un éventuel enrichissement par ses instances, avant sa publication. Appelant en outre, à la révision de la politique des salaires et à soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires, et en adoptant en outre, un régime indemnitaire à la hauteur des aspirations des enseignants.

Raccordement du Sud au réseau électrique Les travaux de la première phase achevés en 2028

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, jeudi à Alger, que les travaux de la première phase du projet de raccordement du Sud algérien au réseau électrique national seraient achevés en 2028.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'APN M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et nombre de membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que le groupe Sonelgaz avait lancé un programme ambitieux pour la réalisation de lignes de haute tension d'une capacité de 400 Kv, sur une distance de plus 5000km, en vue de raccorder les wilayas du Sud au réseau national.

Se référant aux résultats des études techniques et économiques du projet, le ministre a fait savoir que "les nouvelles lignes relient Hassi R'Mel à Tamanrasset, dont la première pha-

se sur une distance de 880 km, à partir de Hassi R'Mel passant par El Meinia, Timimoun, et Adrar est en cours de réalisation.

La fin des travaux et la mise en service de cette partie est prévue début 2028", précise le ministre. La deuxième phase des travaux devant relier Adrar à Tamanrasset, avec le raccordement de In Salah, Béchar et Beni Abbès, sur une distance de 1920km, "est en cours d'étude". Concernant les mesures à prendre par le ministère de l'Energie et des Mines en vue de mobiliser des enveloppes financières pour la prise en charge du problème d'approvisionnement de plusieurs communes de Séatif en électricité et en gaz naturel, le ministre a affirmé que l'Etat était engagé à poursuivre les efforts afin de répondre progressivement aux besoins des citoyens, conformément aux programmes futurs dédiés à cette fin, notamment pour les habitations loin du réseau.

Au sujet des travailleurs licenciés par l'Entreprise nationale de grands

travaux pétroliers (ENGTP), M. Arkab a affirmé que le Gouvernement avait toujours placé l'intérêt des travailleurs "au cœur de ses priorités", soulignant que 6.000 travailleurs ont été réintégrés malgré l'illégibilité de la grève. Des instructions ont, également, été données à l'Entreprise afin de réexaminer les dossiers des travailleurs licenciés au cas par cas, en les recrutant pour les projets qu'elle supervise.

S'agissant de l'actualisation de la liste des infrastructures énergétiques de la wilaya de Ghardaïa, le ministre a fait savoir que ses services œuvraient en coordination avec les services du ministère des Finances à revoir certaines de ces infrastructures, notamment celles concernant plusieurs wilayas et ce, afin de garantir les droits de toutes les communes, précisant que "Sonatrach" avait adopté un plan d'efficacité énergétique pour l'exploitation de ces structures et garantir, ainsi, les droits des communes à bénéficier de la fiscalité.

Annulation de deux accords commerciaux

entre l'UE et le Maroc

L'Allemagne « accepte » la décision de la CJUE

L'Allemagne "accepte" la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé, définitivement, deux accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc en 2019 sur la Pêche et l'Agriculture, a indiqué la porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères, Annika Clasen-Edris.

"Nous acceptons l'arrêt de la Cour européenne de Justice rendu le 4 octobre concernant les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc dans le domaine de la Pêche et de l'Agriculture", a-t-elle af-

firmé dans une déclaration du ministère allemand des Affaires étrangères publiée sur les réseaux sociaux.

Dans sa déclaration, le ministère allemand des Affaires étrangères a souligné son "respect pour l'indépendance" de la haute juridiction européenne, rappelant que cette dernière a jugé que "le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti" à la conclusion de ces accords d'où leur "annulation". Vendredi, la CJUE a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, aux

quals le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités". Dans ce même arrêt, la Cour a rappelé que "le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental", affirmant que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple".

Propriétés enregistrées par erreur au compte de l'Etat Une solution en vue

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a affirmé, jeudi à Alger, que les facilitations introduites récemment aux prêts immobiliers de la finance islamique à l'effet d'assurer les mêmes avantages offerts par le prêt conventionnel, étaient à même d'alléger les charges financières des citoyens souhaitant acquérir un logement, en plus de leur impact économique, notamment la dynamisation du marché immobilier. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, et présidée par le président de l'Assemblée,

M. Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé que le décret exécutif 24-232 du 13 juillet dernier relatif à la bonification du taux d'intérêt, ainsi que le pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts accordés par les banques et les établissements financiers, stipule d'après

"aux produits de la finance islamique les mêmes avantages et facilitations accordés au prêt conventionnel, au vu notamment des efforts du Gouvernement de renforcer ce type de financement destiné à l'habitat", une démarche qui "va améliorer les conditions sociales du citoyen lui facilitant ainsi l'acquisition d'un logement, qui est, en effet, une priorité pour l'Etat, soucieux d'atteindre le développement durable".

M. Faid a affirmé que ce texte

Tébessa

Quatre morts et deux blessés dans une collision

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Hammamet (wilaya de Tébessa), rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile. Les éléments de l'unité de la Protection civile de Hammamet, appuyés par ceux de l'unité principale chahid Hachani-Douh de Tébessa et de l'unité secondaire de Chréa, sont intervenus à la suite d'une collision entre deux véhicules de tourisme sur la route nationale RN 83, près du lieu-dit El Amacha, dans la commu-

ne de Hammamet, indique le document. "L'accident a provoqué le décès de quatre personnes âgées entre 24 et 80 ans, dont les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital Ali-Salah de Tébessa, et occasionné des blessures de différents degrés de gravité à deux autres personnes qui ont reçu les premiers soins, sur place, avant d'être évacuées au service des urgences de l'hôpital de Hammamet", ajoute le communiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Bouira

Un mort et 3 blessés dans un carambolage

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées vendredi dans un carambolage survenu sur l'autoroute Est-Ouest à Ahnif (Est de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Survenu à 11h55 à la sortie d'Ahnif sur l'autoroute Est-Ouest, le carambolage a impliqué cinq véhicules, causant la mort d'une personne et des blessures à trois autres, selon les

détails fournis par la même source. "Le corps de la victime a été transporté à l'hôpital d'El Mehri à Bordj Bou Arreridj, où ont également été évacués les trois blessés", a indiqué l'officier de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Dominique de Villepin, tel père tel fils

Le courage de défendre l'Algérie comme pays frère face aux provocations

Par Salah Lakoues

Dominique de Villepin, ancien Premier-ministre français, est un homme politique au parcours marqué par une vision claire des relations internationales et une certaine continuité dans les engagements de sa famille. Son père, Xavier de Villepin, a joué un rôle clé dans les relations entre la France et l'Algérie, notamment lors de la guerre civile algérienne des années 1990, marquée par la montée du terrorisme islamiste. Xavier de Villepin, sénateur des Français à l'étranger, s'est distingué par sa compréhension précoce des enjeux liés à la montée de l'islamisme radical. En 1994, au plus fort de la guerre civile algérienne, il se rend en Algérie et rencontre le président algérien de l'époque, Liamine Zéroual, ainsi que d'autres membres des autorités.

Ces échanges lui offrent une perspective claire : le terrorisme islamiste représentait une menace non seulement pour l'Algérie, mais pour le monde entier. Les autorités algériennes étaient convaincues que la propagation de cette menace dépasserait les frontières nationales, et elles s'étonnaient que la France, et plus largement les pays occidentaux, ne se mobilisent pas pour soutenir leur combat contre ces groupes radicaux.

En effet, malgré les appels de l'Algérie à l'aide, la France de l'époque, sous la présidence de François Mitterrand, restait sourde. Il est largement documenté que Mitterrand, tout comme une partie de l'établissement politique français, entretenait une certaine ambiguïté à l'égard du Front islamique du salut (FIS). Le souhait secret de Mitterrand, selon certains observateurs, était de voir le FIS accéder au pouvoir pour établir un régime islamiste, croyant ainsi stabiliser la région. C'était, toutefois, une vision que beaucoup, y compris Xavier de Villepin, considéraient comme dangereusement naïve.

Lors d'une conférence tenue à l'Institut français des relations internationales (IFRI) à son retour d'Algérie, le sénateur de Villepin exprime fermement sa position. Malgré les critiques que l'on pouvait formuler à l'encontre des généraux algériens, ceux-ci, selon lui, restaient des républicains engagés dans la défense des institutions et des lois républicaines face à l'extrémisme religieux. Il avertissait que les islamistes ne devaient jamais arriver au pouvoir, et que la France devait se ranger du côté de l'Algérie dans cette lutte.

Cependant, cette position ne faisait pas l'unanimité. Jean Audibert, ancien ambassadeur de France à Alger et proche conseiller de Mitterrand, lui porta la contradiction lors de la même conférence. Audibert affirma que le régime algérien était, en réalité, en train de négocier un compromis avec le FIS, cherchant à éviter un effondrement total en acceptant de discuter avec certains éléments islamistes. Pour lui, la stratégie de l'armée algérienne n'était pas aussi intransigeante qu'elle le paraissait, et qu'elle était sur le point de s'effondrer. Les di-



vergences entre ces deux hommes illustrent la complexité des débats en France sur la politique à adopter vis-à-vis de l'Algérie dans les années 1990. D'un côté, Xavier de Villepin, avec une vision ferme sur la nécessité de soutenir un régime républicain contre l'islamisme radical; de l'autre, Jean Audibert, représentant une approche haineuse contre l'Algérie et prête à accepter un compromis avec des éléments islamistes. Cette controverse reflète les tensions internes à l'élite politique française face à une situation géopolitique volatile.

Dominique de Villepin, en tant qu'homme d'État, a hérité de cette lucidité sur les enjeux internationaux et de la fermeté de son père dans la défense des principes républicains. Lors de son célèbre discours contre la guerre en Irak en 2003, il a démontré cette capacité à prendre des positions fortes et à résister aux pressions internationales, une qualité qu'il partageait avec son père, soucieux de préserver la souveraineté et la stabilité des États face aux menaces terroristes.

Ainsi, tel père, tel fils, tous deux ont marqué l'histoire politique par leur engagement contre l'extrémisme et leur défense d'une certaine vision de la République et des relations internationales. Dominique de Villepin, fidèle à sa réputation d'homme politique indépendant et clairvoyant, continue de démontrer son engagement en faveur de la paix, notamment face à la guerre actuelle à Gaza et au Liban. Sa voix se distingue dans un paysage politique souvent polarisé, où les discours bellicistes ou de soutien inconditionnel aux parties en conflit dominent.

De Villepin a toujours défendu la diplomatie comme première arme face aux conflits, et il réaffirme aujourd'hui que la seule voie durable pour la région du Proche-

Orient est celle du dialogue et de la paix. Dans un contexte où les bombardements sur Gaza et le Liban ont pris une ampleur tragique, affectant gravement les populations civiles, et où la situation au Liban reste fragile, son appel résonne comme une nécessité urgente. Il sait, par expérience, que les interventions militaires n'apportent que rarement la stabilité, et que seule une solution négociée, respectant les droits des peuples, pourra mettre fin à l'engrenage de la violence. Dominique de Villepin est l'une des rares figures politiques françaises à oser tenir un discours de paix dans ce contexte complexe, refusant de céder aux simplifications idéologiques ou aux appels à la confrontation. Il met en garde contre les risques d'une escalade qui pourrait embraser toute la région et au-delà. Pour lui, il est impératif que la communauté internationale, y compris la France, assume pleinement son rôle en tant que médiateur impartial et promoteur d'une solution à deux États, en accordant une attention particulière aux droits du peuple palestinien tout en assurant la sécurité d'Israël.

Ce courage politique de Villepin rappelle son fameux discours à l'ONU en 2003, lorsqu'il s'était opposé à l'intervention américaine en Irak. À l'époque, il avait déjà prédit que la guerre ne ferait qu'aggraver l'instabilité au Moyen-Orient.

tice et le respect du droit international. Il exhorte à l'arrêt des hostilités et à la relance d'un processus de paix inclusif, en plaçant l'humain et la dignité des peuples au centre des priorités.

Dominique de Villepin, par ses prises de position, incarne une rare voix de sagesse dans une époque marquée par la montée des tensions. Son courage politique face à la guerre à Gaza et au Liban, et son appel incessant à la paix, font de lui l'un des derniers véritables artisans de la diplomatie française. Lors d'un débat télévisé récent, Dominique de Villepin, fidèle à son engagement pour la paix et le dialogue, a fait preuve d'un courage politique remarquable face aux provocations de l'extrême droite française et de certains médias. Ces derniers, souvent prompts à raviver la «rente mémorielle» de la guerre d'Algérie, cherchent régulièrement à attiser les tensions entre la France et l'Algérie, un pays avec lequel de Villepin a toujours prôné une relation apaisée et fraternelle.

Au cours du débat, une journaliste, dans une tentative évidente de provocation, l'a interrogé sur les propos du président algérien Abdelmadjid Tebboune concernant sa visite en France, un sujet sensible souvent instrumentalisé par ceux qui cherchent à attiser le ressentiment et la division. La réponse de Dominique de Villepin fut aussi ferme que cinglante : «Vous et vos pareils, vous voulez qu'on fasse la guerre avec ce pays ami et frère». Cette déclaration, claire et directe, a non seulement remis à leur place les tentatives de créer de la discorde, mais a aussi réaffirmé l'importance de maintenir une relation de respect et de fraternité avec l'Algérie. L'emploi du terme «pays frère» a suscité des réactions immédiates. Pour certains, il s'agit

d'une trahison de la rhétorique belliqueuse et nostalgique de la colonisation. De Villepin, en se démarquant des discours haineux qui dominent parfois la scène médiatique, a insisté sur le fait que l'Algérie est un pays avec lequel la France partage une histoire complexe, mais aussi des liens profonds, que certains choisissent d'ignorer ou de manipuler à des fins politiques. Le fait d'avoir qualifié l'Algérie de «pays frère» a certainement irrité une partie de l'extrême droite et de certains milieux médiatiques qui refusent d'accepter la réalité d'une amitié possible entre les deux nations. La guerre d'Algérie reste un traumatisme non résolu dans une partie de l'opinion française, et ceux qui en font une «rente mémorielle» tentent d'utiliser cette blessure pour diviser, souvent en insistant sur les aspects les plus sombres du passé colonial sans reconnaître les efforts de réconciliation.

Ce courage de Villepin, de qualifier l'Algérie de pays frère, va à l'encontre de cette exploitation de la mémoire à des fins haineuses. Il appelle à regarder vers l'avenir, à construire des ponts plutôt que de raviver des conflits anciens. En réaffirmant l'importance du lien entre les deux pays, il démontre une vision politique tournée vers l'apaisement et la coopération, loin des discours populistes ou vengeurs. Ceux qui ne lui pardonneront jamais ces propos sont précisément ceux qui refusent d'accepter que la guerre est finie, et que les deux nations peuvent, et doivent, avancer ensemble. Villepin, en choisissant de défendre cette amitié franco-algérienne, se place une fois de plus comme une figure politique lucide et courageuse, refusant les simplifications et les manœuvres de division.

DU CRÉDIT SOCIAL ET DU POUVOIR D'ACHAT

Par Derguini Arezki

Suite et fin

Ce sera le cas d'un système qui a cessé d'être méritocratique ou qui n'a pu l'être. Le système emprunté ne réussit pas toujours à systématiser les relations sociales structurantes, à impliquer toute la société dans le type de réussite qu'il propose à la compétition. D'un autre côté, la société qui l'emprunte éprouve le système de relations, le type de réussite, que son système lui propose ou qu'elle se propose d'expérimenter. Si elle investit le système, internalise ses règles, et fait du type de réussite qui lui est proposé sa propre réussite, il n'y a pas de dissonance entre le système et la société. La confiance règne. Mais si la société ne se reconnaît pas, ne «passe» pas dans la réussite qui s'impose, l'écart se creuse avec le système, elle cherche alors à identifier le type de réussite qui lui conviendrait le mieux, mais comme elle ne peut disposer du système les dispositifs impersonnels qui favoriseraient ce nouveau type de réussite, elle fonctionne de manière non optimale. Mais si le système modifie ses règles de fonctionnement et lui fournit les dispositifs de confiance, il peut se mettre alors en place de nouvelles relations sociales faisant droit à la confiance.

La société construit toujours des réputations diverses, il y a celles qui durent le temps d'une fête, d'autres un peu plus longtemps et d'autres très longtemps. Toutes n'ont pas la même exposition publique, toutes sont objet de débats, mais toutes n'ont pas la même publicité. De plus, celles qui durent n'ont pas propension à faire sensation, événement. Le système doit assurer la réputation sur le mérite, mais il n'y réussit pas toujours. Le mérite d'aujourd'hui peut être étranger au mérite d'hier, le premier ne pouvant hériter du second, le second ne pouvant continuer à vivre dans le premier.

On appartient toujours à des cercles sociaux et économiques qui enregistrent la qualité de l'information que font circuler ses agents. Des services spécialisés peuvent l'obtenir aisément. Le colonialisme a entretenu la société colonisée dans l'ignorance de sa propre culture. La coalition des consommateurs et des importateurs construit ses marchés sur l'ignorance de la vie matérielle. La qualité de l'information qui circule dans les relations d'une société fait la qualité d'une société.

DISPOSITIFS DU CRÉDIT SOCIAL

On sous-estime largement l'effet de la qualité de la relation marchande sur le reste des relations sociales : elle diffuse la défiance ou la confiance sociale. Certains dispositifs produisent du crédit social. Une institution évidente est l'existence des garanties. Des biens durables sont mis sous garantie pour assurer à l'acheteur une qualité espérée normale. Un deuxième exemple est le bien de marque. Les marques donnent au consommateur un moyen de représailles. Si la qualité du bien ne répond pas aux attentes, le consommateur réduira alors ses futurs achats^[3]. L'exemple des licences accordées à certaines professions (médecins, avocats, etc.) est moins évident. Il met à l'épreuve le rapport de la société à son système, le rapport du sommet de la société marchande à sa base. Les licences accordées par le système de formation peuvent être de faible crédit. Quant aux licences d'importation, elles semblent complètement ignorer l'asymétrie d'information que subit

le consommateur en dernier ressort. Pour construire des marchés viables, une société performante, il faudrait ré-encoder la relation d'échange dans une relation de confiance qui réduirait le coût de l'information à sa part irréductible.

POUVOIR D'ACHAT ET CRÉDIT SOCIAL

Le rapport du pouvoir d'achat et du crédit social se trouve aujourd'hui comme inversé. On peut acheter une réputation que l'on ne mérite pas. Ce n'est plus la société qui fabrique le crédit, mais le pouvoir de l'argent. Ou plutôt, la société crédite le pouvoir de l'argent (jusque la bulle éclate). On fait confiance au pouvoir de l'argent pour s'attacher des travailleurs et pas à la coopération des personnes. On ne fait pas confiance en ses supérieurs et inférieurs, mais aux services que l'argent peut nous attacher. C'est le pouvoir d'achat qui fabrique la réputation et non le crédit dont dispose une personne auprès des autres. Ce ne sont pas l'honnêteté et la compétence qui font la valeur d'une personne. Ce n'est pas le crédit, la confiance dont nous disposons les uns auprès des autres qui compte, c'est le pouvoir d'acheter dont nous disposons. Et tout compte fait, c'est le pouvoir d'acheter du travail social par du travail étranger.

L'argent du capital naturel ne se convertit pas en force productive, il circule mal dans le corps social qu'il rend malade. Il ne se convertit pas en capital social, sa distribution corrompt les relations sociales et leurs hiérarchies. Le sommet de la société marchande n'émerge pas de sa base, n'a pas le souci de son renforcement, il n'y aura pas de savoir-faire et de savoir-être accumulé. Le travail social s'en trouve écrasé par le travail étranger.

Un pouvoir d'achat qui n'est un pouvoir sur les choses et les personnes que parce qu'il nous est attribué par un travail étranger qui nous achète l'énergie pour ses machines.

Il est un pouvoir sur du travail étranger que paie le travail millénaire de la nature. Il n'est plus essentiellement celui de notre travail humain et social, mais essentiellement celui du travail de la nature, notre propriété commune. L'exportation de ressources naturelles a permis à la puissance publique d'importer des marchandises étrangères et de distribuer au travers des emplois publics l'argent pour les acheter ; ce n'est pas le travail qui s'enrichissait du savoir-faire de ces marchandises, mais une consommation aux faibles qualités productives.

DE L'INDUSTRIALISATION À UNE COALITION DE CONSOMMATEURS ET D'IMPORTATEURS

Le président Boumediene voulait former un homme nouveau, il importait des biens de subsistance pour urbaniser la société, il achetait des usines clés en main pour familiariser la société avec les machines et l'organisation moderne. Une fois cela fait, il décéda. On ne connaît pas la suite de son programme. On peut se demander s'il n'aurait pas pu consister en une politique de privatisation autoritaire qui aurait compté sur l'apprentissage réalisé par la société. On a préféré écouter les experts étrangers plutôt que la société.

Les anciens «marchés» non marchands ont été ébranlés, les mauvais marchés marchands et non marchands se sont multipliés. Des marchés se sont imposés à la société, la société n'a pas fait son marché, il n'était pas question d'intégrer l'économie à la société, mais l'inverse.

Parlant des USA de la période de 1840 à 1920 Lynn G. Zucker affirme : «L'hétérogénéité croissante de la main-d'œuvre, due à l'immigration et à la migration interne, et des types d'entreprises (et, plus largement, des industries), a laissé peu d'attentes antérieures intactes. Les valeurs, les pratiques communes et même, dans certains cas, les symboles et le vocabulaire de base n'étaient pas partagés. Dans le même temps, l'urbanisation et l'évolution vers une économie nationale ont accru les contacts entre divers individus/entreprises. En outre, la croissance volatile et les taux élevés d'échec des entreprises nouvellement créées au tournant du siècle ont conduit toutes les parties concernées à se demander si elles pouvaient faire confiance aux nouvelles institutions. Les bases antérieures de la confiance ont été ébranlées.^[4] Un homme nouveau a été produit, mais qui est resté coincé dans un processus à la confiance ébranlée.

Dans le processus d'urbanisation, des intérêts se sont formés, on dirait comme de manière inattendue ; une coalition de consommateurs et d'importateurs s'est mise en place sans crier gare. En moins de deux décennies, la société avait radicalement changé. Ce n'est pas l'industrie et l'agriculture qui ont nourri les villes, mais les importations. On préparait une industrialisation, on a installé une coalition de consommateurs et d'importateurs. Les nouveaux intérêts qui se sont établis soumettent maintenant la société à une force d'inertie. Des propensions sociales se sont stabilisées. La coalition de consommateurs et d'importateurs est maintenant dans sa phase de récession, des consommateurs décroissent, les pouvoirs publics doivent faire face à une détérioration du pouvoir d'achat. Pour l'heure, la coalition souffre d'amputations, pendant que s'exportent les capitaux en mal d'investissement. Peut-on envisager un retour de ces capitaux pour jouer un rôle dans l'émergence d'une nouvelle coalition qui pourrait se mettre en place entre producteurs et consommateurs ? La conversion des importateurs, familiers du marché mondial, employeurs d'ingénieurs, associés aux savoir-faire de la diaspora et s'appuyant sur les exemples de réussite internationale seront-ils capables participer à la production d'une telle confiance ? Pour cela, la société devrait pouvoir se fier à ses importateurs et ses producteurs.

Avec cette coalition des consommateurs et des importateurs, les riches sont riches de positions sur le marché national qu'ils doivent à une contribution sociale ancienne, qui n'est pas une position dans la production de richesses renouvelables. Ils n'ont plus de crédit social que par ce qu'ils distribuent et qu'ils n'ont pas obtenu de la société. Leur réussite sociale n'est pas due à leur savoir-faire, qu'il soit politique, économique ou culturel. Les pauvres veulent être riches et n'ont pas d'autres choix que de les imiter. Et les rapports entre riches et pauvres s'en trouvent détestables, les pauvres veulent s'approprier les richesses des riches et les riches celles des pauvres. Les uns ne pensent pas de leur richesse accroître celle des autres.

Un système de crédit social décentralisé.

ILS NE FONT PAS CE QU'ILS DISENT, QUE CROIRE ?

Le problème de la confiance dans le monde a atteint une telle extrémité que l'on ne demande plus à ceux à qui l'on fait confiance de faire ce qu'ils disent, on leur fait confiance

non pas parce qu'ils feront ce qu'ils disent, mais pour ce que l'on croit qu'ils feront et qu'ils n'ont pas besoin de dire. C'est la défiance à l'égard de ceux qui disent qu'ils feront ce qu'ils disent, mais qui échouent continuellement et que l'on n'écoute plus, qui poussent les gens à croire dans celui qui ne dit plus ce qu'il fera et insulte ceux qui savent et promettent de faire ce qu'ils disent. Dans un monde de plus en plus incertain et sur-informé, ceux qui disent savoir ce qu'ils disent et peuvent faire, perdent pied. Ils perdent de vue l'essentiel et noient les gens dans le détail. Il y a crise des croyances dominantes, de nouvelles croyances naissent des croyances anciennes, à peine différentes, pour un monde pourtant bien différent.

Dans un monde urbanisé, incertain et sur-informé, la question de la formation des dispositifs et des institutions de production de la confiance est capitale. La confiance entre individus doit être soutenue par des institutions qui la protègent des «passagers clandestins», des abus de confiance. La tribu est le dispositif social fondamental qui a permis à la Grèce antique de soustraire le pouvoir à sa monopolisation par les grandes familles aristocratiques^[5], qui a empêché l'émergence d'un «premier parmi les pairs» (*primus inter pares*) qui puisse se transformer en monarque absolu. Nous sortons d'un monde antique sans classes (que l'on a dit précapitaliste) et entrons dans un monde de classes pour être laminé. La nation aura confiance en elle-même si elle se construit sur des territoires avec de vivants esprits collectifs. Face à la propension du marché à transformer toute la production en production de marchandises, à faire de la société des individus séparés dotés du seul pouvoir d'achat, seule la région inspirée par un esprit collectif, héritage des tribus, peut réunir des individus séparés et réinsuffler l'esprit de la compétition dans le corps social dont un État arbitre protégerait les résultats et leur diffusion. Seule, elle peut permettre à la confiance de changer d'échelle en fournissant les dispositifs personnels nécessaires à la construction des dispositifs de confiance impersonnels qui porteront la confiance au-delà de la région. Seule elle peut permettre de soustraire les réseaux sociaux au pouvoir de l'argent mal acquis et des puissances mondiales en établissant une confiance réciproque entre ses acteurs.

La tribu est une entité politique et anthropologique. Entité politique, elle redonne aux individus une appartenance concrète à la mesure de leur capacité de contrôle. Elle constitue le cadre politique idoine pour une reddition populaire des comptes. Elle constitue une réalité anthropologique dans la mesure où elle exclut une différenciation sociale de classes héréditaires. Par ces dispositifs de confiance personnels et impersonnels, l'individu pourra faire corps avec sa région, avec son pays. Le piège du tribalisme guette la société qui est divisée pour être domi-

née. Il ne concerne pas la société dont les régions qui se compétent pour éléver le niveau de leur compétition et se complètent pour faire face à la compétition mondiale et se soustraire à la domination technologique des puissances mondiales. Bref, seule la tribu peut remettre de la confiance dans les relations asymétriques, car elle constitue l'échelle la plus pertinente pour vérifier les croyances, fabriquer des croyances vraies. Car la guerre aujourd'hui est bien à ce niveau des croyances. Son esprit de corps seul peut soumettre le pouvoir d'achat au crédit social et faire de la confiance sociale le message du média^[6], le message du marché et de la société. Mais seule la société dans son ensemble peut mettre les dispositifs impersonnels de confiance nécessaires à la coopération fructueuse des tribus.

Seuls un système de crédit social décentralisé et ses infrastructures permettraient de soustraire l'influence sociale et politique au pouvoir de l'argent mal acquis, à la publicité mensongère, au népotisme et à la technologie étrangère. Elle remettrait la confiance sociale dans la relation marchande qu'elle n'isolera plus des autres relations sociales, elle mettrait aussi de la démocratie dans l'économie en empêchant l'asymétrie d'information de la relation d'échange de se transformer en asymétrie de pouvoir négative. La confiance en autrui, et en l'information qu'il délivre, est ce qui empêche une asymétrie de savoir d'aggraver les asymétries de pouvoir. Car l'asymétrie d'information existera toujours entre un amateur et un simple consommateur quant à la connaissance d'un produit étant donné la spécialisation du travail et de la connaissance. Le vendeur ne pourra pas se mettre complètement à la place du fabricant, l'acheteur à la place du vendeur. L'asymétrie d'information, quand elle est exploitée par les vendeurs/transformée en pouvoir d'achat frauduleux, conduit à la fabrication de mauvais marchés et d'asymétriques relations sociales opposant des gagnants et des perdants. La confiance permet de faire comme si acheteur et vendeur, producteur et consommateur disposaient de la même information, les prix signalant alors la qualité effective du produit, la coopération sociale conduisant alors au meilleur résultat. La bonne qualité sortant alors la mauvaise du marché, le bon producteur du moins bon, le capital pouvant se former et s'accumuler ainsi.

LA CONFIANCE, LES DISPOSITIONS SOCIALES ET LEURS DISPOSITIFS

La production de confiance n'est pas une simple affaire de conduite morale, mais de morale qui s'est donné les moyens d'être effective. Elle est une affaire d'institutions qui objectivent des dispositions sociales dans un contexte particulier, ou si l'on préfère, d'une morale et de ses conditions de félicité.

Suite en page 7

Notes :

3. Ibid.

4. Lynn G. Zucker (1985). *Production of trust : institutional sources of economic structure, 1840 to 1920*

5. Ruzé Françoise. *Les tribus et la décision politique dans les cités grecques archaïques et classiques*. In: Ktēma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques, N°8, 1983. pp. 299-306; https://www.persee.fr/doc/ktema_0221-5896_1983_num_8_1_1911

6. Le message c'est le média. Marshall McLuhan. La phrase provient du livre *Understanding Media: The extensions of man* (Pour comprendre les médias), publié en 1964 et traduit en français en 1968. «...en réalité et en pratique, le vrai message, c'est le médium lui-même, c'est-à-dire, tout simplement, que les effets d'un médium sur l'individu ou sur la société dépendent du changement d'échelle que produit chaque nouvelle technologie, chaque prolongement de nous-mêmes, dans notre vie.»

DU CRÉDIT SOCIAL ET DU POUVOIR D'ACHAT

Suite de la page 6

Les conditions de félicité de l'honnêteté renvoient à des dispositions sociales (faire avec des gens honnêtes) qui se sont objectivées dans des institutions (qui protègent contre une transformation de l'asymétrie de savoir en asymétrie de pouvoir négative : je gagne, tu perds, nous perdons). Les dispositifs de confiance sociale font circuler l'honnêteté et la compétence dans les relations sociales et leurs «marchés». Il ne peut y avoir de confiance sociale dans une société et son économie de marché, si au-delà de la morale, des dispositifs ne soutiennent pas son existence^[7]. Rappelons que c'est la confiance dans nos concitoyens qui fait et rend possible la confiance dans la règle sociale, qui commence par celle que produisent les dispositifs de confiance personnels pour se développer en dispositifs de confiance impersonnels dans un milieu plus étendu et plus anonyme. Et au bout du compte, dispositifs personnels et impersonnels s'irradient les uns les autres. On peut faire confiance à une région qui se fait confiance et l'on peut partager la confiance que l'on se fait à soi-même à une région qui se fait confiance.

Le rapport de défiance entre vendeur et acheteur, qui domine à l'heure actuelle, n'est pas étranger au comportement des acheteurs qui se révoltent contre toute hausse des prix. La hausse des prix est une condition de la hausse de la production dans un contexte de taux de change surévalué. L'opinion dominante suppose aux vendeurs une propension constante à augmenter les prix et leurs profits sans souci pour le pouvoir d'achat des acheteurs dont pourtant ils dépendent à longue et moyenne échéance. Elle en appelle au pouvoir répressif des pouvoirs publics. Une telle croyance en vérité accentue la propension négative de la production et du marché à se contracter en même temps qu'elle sape la cohésion sociale. C'est que le consommateur a oublié qu'il a un rôle actif dans le marché et que de cet oubli vient celui de son intérêt. Une hausse des prix peut signifier une hausse de la demande ou une difficulté de production.

Pourquoi s'entêter à consommer une marchandise de plus en plus difficile à produire ou à obtenir et délaisser une autre dont la disponibilité peut être accrue ? Le consommateur a autant que le producteur des choix stratégiques à accomplir quant à l'avenir de l'économie, de la production et de la consommation. Il doit arbitrer entre une consommation présente et une consommation future. Mais on n'isola pas le consommateur ou le vendeur du fonctionnement global du marché. Le comportement spéculatif est réel, mais il est objectif avant d'être subjectif.

La délibération sociale peut ajuster l'offre et la demande de manière stratégique, après qu'elle les ait formées, avant que sur la place du marché ne s'exprime un tel ajustement entre des individus qui ne s'intéressent plus qu'aux quantités, qualités et prix. La société peut exister avant l'économie, contrairement à la doxa de la science économique mainstream qui veut dicter ses lois scientifiques à la société. L'économie ne dicte pas ses lois à la société, la classe dominante protège son capital. L'État néolibéral est l'État du capital. La région est le cadre dans lequel une telle délibération peut se dérouler, où les offres et demandes globales peuvent être régulées. On ne décrira pas une hausse des prix qui conduit à une augmentation des revenus, on ne voudra pas imiter un

riche à la conduite ostentatoire qui préfèrera acheter à un étranger plutôt qu'à son voisin, le riche ne se sentira pas justifié. Nous ne pourrons pas nous passer du contrôle social dont une certaine conception de la loi voudrait épargner l'individu. *La loi ne garantit pas son application*. Seul le contrôle social en appui de la loi et la loi en appuis du contrôle social peut nous sauver de la violence et de l'autoritarisme, contrôle social auquel consent la population d'un territoire par la confiance qu'elle partage, loi auquel consent l'ensemble de la société par la confiance qu'elle partage.

Que peut une loi qui aurait pour mission de réprimer le comportement spéculatif des vendeurs après que le sentiment général ait opposé vendeurs et acheteurs et par conséquent producteurs et consommateurs ? Après que la société ait renoncé à la compétition extérieure, ait fait prévaloir sa propension à importer sur celle à exporter ? Que peut la loi quant à la qualité de l'information qui circule entre les citoyens dans ces conditions ? Peut-elle transformer en confiance la défiance entre vendeurs et acheteurs, encourager la confiance des consommateurs dans leurs producteurs, stimuler la confiance de la société dans sa production ? Mais cela peut-il être le résultat des effets de la loi ? Cela nous renvoie d'abord à une connaissance des marchés et à celle des dispositions sociales sans lesquelles la loi ne peut avoir de prise et n'être elle-même que victime de cette méconnaissance et de ces dispositions. Loi et dispositions sociales se soutiennent mutuellement, sont l'une dans l'autre, mais non pas sans une connaissance des marchés. Quand les dispositions sociales n'internalisent pas les lois, règles sociales formelles, elles les pervertissent. Il y a toujours des marchés informels derrière les marchés formels, les mécanismes du marché ne peuvent se débarrasser des relations qui les mettent en œuvre. La transaction suppose toujours une confiance ou une défiance. Les contrats sont d'autant plus incomplets que l'incertitude est forte, que le calcul du risque est impossible ou trop coûteux pour l'agent rationnel, seule une confiance vérifiable peut alors remédier à l'opportunisme. De mauvaises dispositions sociales exigent une application de la loi qui la détourne. La loi gouverne par la sanction et en cela révèle son impuissance à se faire obéir, à garantir son observance. C'est par l'exemple qu'il faut gouverner, la loi récompensant alors davantage que punissant.

Au cœur de ces dispositions sociales, il y a la qualité du rapport qu'entre tiennent entre eux les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, les humains et les non-humains. Que peut la loi quant à de tels rapports, telle est la question. Si la loi exprime les dispositions d'une société et d'une société marchande qui aspirent à faire leur place dans le monde, sa mission répressive confortera son internalisation par la société, la loi devenant elle-même un dispositif de production et de circulation de la confiance sociale.

Il faut séparer la question de la démocratie représentative de celle de la loi. Ce n'est pas la démocratie représentative qui fait l'internalisation de la loi par la société, ce n'est pas la loi qu'elle édicte qui fait la démocratie, mais la démocratie qui fait que la loi est l'avenue qu'emprunte une société, qui fait qu'elle est le dispositif central de production de la confiance. Être en démocratie n'est pas une simple affaire de procédures, de simples dispositifs. C'est une affaire

d'âme et d'esprit d'une société que n'ignore pas notre société, mais qui ne l'habite plus.

J'aime rappeler l'exemple du respect du Code de la route. Lorsque des conducteurs préfèrent se fier à leur sens plutôt qu'au Code de la route, autrement dit refusent de se fier à leurs concitoyens, on a là l'expression d'une défiance des individus réciproque. Et la démocratie n'a pas besoin de mettre tous les individus sur un même pied d'égalité, alors qu'ils ne le sont pas, comme l'exige la généralité de la loi. C'est mettre la charme avant les bœufs. L'égalité des riches et des pauvres devant la loi, libère le riche du pauvre, car elle sépare le riche du pauvre et établit leur unité à un niveau abstrait soustrait au contrôle social. Chacun n'a de comptes à rendre que devant la loi. *Il faut cesser d'opposer loi et contrôle social, comme l'oppose une conception de la construction sociale par le haut*. Une telle confiance dans la loi pour transformer l'égalité devant le droit en égalité dans les faits, donne en réalité dans les sociétés postcoloniales une société in-gouvernable. La loi ne fait pas ordre, loi et milieu ne se répondent pas, les individus ne naviguent pas dans une seule eau. Les individus ont besoin de se fier au milieu dans lequel ils se conduisent, afin que les comportements puissent leur être prévisibles. Quand la confiance fait défaut dans leur milieu, chacun s'efforce de réduire l'incertitude, d'utiliser le milieu et la loi du mieux qu'il peut.

Or le reste d'incertitude n'est pas négligeable au contraire des sociétés ayant internalisé la loi. Trop de monde ne peut s'élever au niveau de l'espace de la loi et vit hors d'elle. La loi régule peu de choses, ne constitue pas un dispositif de confiance. La loi ne peut se faire régulation, car le désordre n'a pas pu se faire confiance dans un certain fonctionnement. Elle s'est accordé un pouvoir en théorie dont elle ne peut disposer en pratique. Aussi ne peut-elle être que sélective et discrétaire. La loi ne se fait règle sociale qu'en se faisant ordre du désordre ou désordre s'ordonnant.

Les puissances mondiales déclinantes font ordre du désordre pour empêcher un nouvel ordre d'émerger. Les sociétés postcoloniales s'efforcent de faire du désordre un ordre émergent. La loi ne peut y contribuer à faire ordre qu'en participant d'un ordre émergent du désordre. Elle n'est rien d'autre qu'un désordre stabilisé aux effets particuliers qui favorisent ou défavorisent l'émergence d'un nouvel ordre.

ÉMERGENCE D'UN ORDRE PRODUCTIF

On peut dire qu'un ordre productif sur le point d'émerger, du fait de certains investissements qui en apporteraient les ressources, reste étouffé par une coalition de consommateurs et d'importateurs. La société est prête pour la compétition, bien que longtemps contenue et n'y fut pas dans une telle intention préparée. Elle en dispose désormais les ressources. La conjoncture guerrière actuelle est favorable, n'étaient-ce certaines propensions qui persistent à y être contraires. Les importants investissements réalisés dans le développement humain sont maintenant en jeu, seront-ils socialement ou privativement valorisés ? Transformer les dispositions sociales, fabriquer les dispositifs de confiance sociale et permettre l'émergence d'une nouvelle coalition en faveur de la production est le défi de la conjoncture actuelle. Nous avons besoin pour ce faire d'abord de bons exem-

ples et de milieux qui puissent leur fournir l'adhésion sociale.

VOTER AVEC SON ARGENT

Cette expression n'est pas passée dans le langage ordinaire contrairement à celle qui dit «voter avec ses pieds» pourtant beaucoup plus métaphorique. Quand nous achetons un produit, nous versons un revenu à un producteur qui lui-même verse un revenu à ses fournisseurs et travailleurs (le multiplicateur). *Nos achats sont des élections*, ils fabriquent des gagnants et des perdants de la compétition économique. Quand une coalition de consommateurs et d'importateurs domine le marché, elle fait gagner des producteurs étrangers et disqualifie des producteurs nationaux. Elle engage la société dans une compétition ostentatoire, elle fait dominer le faible, incompetent et malhonnête, sur le fort. Elle fabrique des champions de l'ostentation, des marionnettes. Nous avons une équipe nationale de football, mais pas d'équipes d'industriels et d'agriculteurs. La différence n'étant pas consistante il est vrai. On devine pourquoi. Si la fabrique de réels champions se passe aujourd'hui sur le marché mondial, elle est néanmoins de marque locale. Quand des champions s'imposent sur le marché mondial, ils ouvrent la voie, entraînent d'autres producteurs et attirent les suffrages des consommateurs. Mais voter seulement avec son argent ne suffit évidemment pas, il faut vouloir monter et faire partie de ces équipes qui gagnent, préférer l'investissement à la consommation. La mobilisation générale qu'exige la bataille de la production passe par des mobilisations régionales et de bonnes dispositions sociales.

STRATÉGIES D'EXPORTATION D'ASIE DE L'EST

Voilà pourquoi les stratégies d'exportation d'Asie de l'Est s'attachent à fabriquer des champions mondiaux, et pourquoi la Chine refuse de faire de la consommation le moteur de sa croissance comme le lui demande depuis longtemps l'Occident. Elle ne veut pas livrer son marché aux champions étrangers. En Chine, les producteurs et les régions ne se disputent pas leur marché national, ils disputent une part de la production mondiale. Ou plutôt si, mais par la place qu'ils donnent à leur économie nationale dans l'économie mondiale. Leur compétition conduit alors à élargir la place du marché national dans le marché mondial. Le jeu de la compétition étant à somme positive, la coopération sociale est mieux orchestrée. L'Occident dépend plus de la Chine que la Chine ne dépend de lui. La Chine dépendra plus des pays qui lui fourniront ses matières premières.

Aussi aménage-t-elle dès à présent les routes et rapports de force qui protègeront son approvisionnement. Ne pas voir que les producteurs se disputent une part de la production mondiale, que les rapports de force internationaux se construisent sur sa répartition, c'est ne rien comprendre à la situation géostratégique mondiale actuelle.

La Chine qui constraint les autres pays à se fermer pour se protéger de sa puissance manufacturière a un marché qu'ils n'ont pas. Leur fermeture accompagnera leur déclin. Alors que le moteur de la consommation en Chine pourra être lancé. Ne pas voir que l'économie c'est la guerre par d'autres moyens, que la force productive fait la guer-

re en temps de paix, considérer l'économie alors comme une simple logistique, c'est desservir la puissance et la puissance armée elle-même. Les puissances déclinantes veulent détruire les forces productives émergentes, les puissances émergentes veulent les développer.

Fabriquer des champions mondiaux ne peut pas être sans mobilisation sociale générale ; les bas salaires comme avantage comparatif ne sont qu'un aspect de cette mobilisation. Les travailleurs ne sont pas «payés» que par des salaires. Ils le sont souvent par de faux espoirs. La défense de leur pouvoir d'achat n'est pas la bonne solution. Si les bas salaires n'ont pas été soutenus par un effort d'épargne et d'investissement, ils n'auront fait que traduire une faiblesse de la demande et non pas un partage entre consommation et investissement en faveur de ce dernier. Tant que les travailleurs seront attachés à la défense de leur pouvoir d'achat et non à la promotion de leur force productive, cela sera chacun pour soi et sauve qui peut. Cet attachement à la puissance productive sera d'abord celui d'un territoire où chacun recevra la considération qu'il se doit.

Seul cet attachement au territoire non féodal peut offrir le cadre d'un renversement de la coalition des consommateurs et des importateurs et sa substitution par une coalition de producteurs et de consommateurs. Ce cadre seul peut sortir la société de son atomisation, redonner confiance à l'individu dans son groupe, aux groupes dans leurs champions. Seul, il peut faire faire corps aux producteurs, aux consommateurs et aux marchands. Aucun territoire ne peut produire de champion mondial, si la coopération nationale est mal orchestrée, s'il n'est pas assisté et concurrencé par les autres territoires qu'il paie et entraîne en retour.

Dans ce cadre, chacun peut viser de faire de son territoire un territoire aussi suffisant que possible dans la complémentarité avec d'autres territoires. On n'existe plus d'abord dans sa région, puis dans la nation, puis dans le monde, mais d'abord dans le monde puis dans sa nation puis dans sa région. Ou plus exactement dans les deux mouvements en même temps. La région doit pouvoir exister pour elle-même et pour le monde. Voilà ce que signifie exister pour un individu, une région, dans un monde globalisé. C'est cette complémentarité resserrée par la compétition mondiale qui fera une nation émergée. L'occasion de disposer d'une part de la production mondiale grâce à la production des hydrocarbures ne doit pas satisfaire un besoin de consommation, mais la transformation de cette occasion en force productive, en capacité de production d'une ressource mondiale renouvelable, qui protègera la digne existence de l'individu et de la nation.

Cela reste à faire. Revoir les rapports du nord et du sud du pays est une bonne porte d'entrée pour revoir les rapports des régions entre elles, les rapports entre production et consommation.

Derguini Arezki

Notes :

7. Là où menacent l'opacité et l'opportunisme, là où l'échange ne peut se soutenir de la seule convergence des intérêts, les dispositifs de confiance, cet univers de délégués personnels ou impersonnels, servent de points d'appui à la coordination de l'action. Karpik Lucien. Dispositifs de confiance et engagements crédibles. In: Sociologie du travail, 38e année n°4, Octobre-décembre 1996.

Bilan de la saison estivale 20 décès par noyade et 997 personnes sauvées d'une mort certaine

J. Boukraa

Les plages rocheuses et les zones interdites présentent des risques graves pour les baigneurs, comme en témoignent les tragédies de cette saison estivale. Selon les statistiques communiquées par la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, la saison estivale de 2024 a été marquée par un lourd bilan, avec 20 décès par noyade. Parmi ces victimes, 16 ont perdu la vie dans des zones rocheuses et des plages interdites à la baignade, rappelant ainsi le danger de ces endroits où la surveillance est

inexistante. Quatre autres personnes se sont noyées en dehors des heures de surveillance, des incidents qui soulignent l'importance de respecter les consignes de sécurité. Les victimes, âgées de 10 à 62 ans, rappellent la vulnérabilité de tous face à la mer et l'importance de suivre les recommandations des autorités pour éviter ces drames.

En parallèle de ces tragédies, les équipes de la protection civile ont réalisé un total de 2.149 interventions sur les 32 plages autorisées à la baignade. Grâce à leur vigilance, 997 personnes ont pu être sauvées de noyades réelles. De plus, 780

baigneurs ont reçu des soins immédiats sur place, tandis que 316 autres ont été évacués vers des centres de santé proches, nécessitant des soins supplémentaires. Ce bilan tragique met en lumière l'importance de la prévention et du respect des règles de sécurité sur les plages. Les autorités locales, en collaboration avec les services de la protection civile, continuent de sensibiliser les estivants sur les dangers que représentent les baignades dans des zones non surveillées et sur la nécessité de suivre les consignes pour assurer une saison estivale plus sécurisée.

4^e Forum panafricain de la jeunesse Près de 500 jeunes de 50 pays africains attendus à Oran le 1^{er} novembre

La ville d'Oran accueillera, du 1^{er} au 4 novembre 2024, la quatrième édition du Forum panafricain de la jeunesse, un événement majeur qui rassemblera près de 500 jeunes venus de 50 pays africains. Cet important rassemblement se tiendra au village méditerranéen d'Oran, en marge de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine, coïncidant avec le 1^{er} novembre chaque année, et en commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le forum se déroulera sous le thème « Une éducation africaine pour le XXI^e siècle : Construire des systèmes éducatifs résilients pour améliorer l'accès à un apprentissage inclusif, de qualité et pertinent tout au long de la vie en

Afrique ». Il sera un espace d'échanges et de réflexion pour les jeunes du continent, leur offrant l'opportunité de débattre des enjeux éducatifs et de proposer des solutions innovantes pour un avenir meilleur.

Dans ce cadre, Saïd Sayoud, wali de la wilaya d'Oran, a présidé avant-hier une réunion avec les membres du comité préparatoire de cet événement. Cette rencontre, à laquelle ont assisté plusieurs responsables locaux et membres du Conseil supérieur de la jeunesse, avait pour objectif de s'assurer du bon déroulement des préparatifs et d'écouter les préoccupations des organisateurs. M. Sayoud a exprimé son engagement à fournir toutes les facilités nécessaires pour garantir la réussite de ce forum continental, tout en

proposant des orientations et des suggestions pour renforcer les efforts en cours. Les membres du Conseil supérieur de la jeunesse présents à la réunion ont salué le soutien constant du wali aux différentes manifestations organisées par leur instance dans la wilaya d'Oran.

Ce soutien a également été un facteur clé dans la candidature réussie de l'Algérie à l'accueil de ce forum, une candidature préparée en étroite collaboration avec plusieurs secteurs publics concernés. Cet événement promet d'être un moment fort pour la jeunesse africaine, en phase avec les aspirations d'un continent résolument tourné vers l'avenir, où l'éducation, l'inclusion et l'innovation sont au cœur des priorités.

J. Boukraa

Clôture du Festival international d'Oran du film arabe Le long métrage «Mandoub Eleil» décroche le «Wihr d'or»

Le long métrage «Mandoub Eleil» du réalisateur saoudien Ali Al-Kalthami a décroché le «Wihr d'or», premier prix de la 12^{me} édition du Festival international d'Oran du film arabe, clôturé jeudi soir. Ce film raconte l'histoire d'un homme célibataire et troublé, qui se perd chaque nuit, seul et inquiet dans la foule et les rues de Riyad, entre perte d'émotion, perte de son emploi et la livraison des commandes. Toutes les circonstances le poussent à abandonner ses principes dans un monde auquel il ne comprend rien. Le long métrage «Al Mürhakun» du réalisateur yéménite Amr Jamal a, pour sa part, reçu le Wihr d'argent, tandis que le Wihr de bronze est revenu au film «Messi Bagdad» du réalisateur irakien Suhaim Omar Khalifa.

Onze œuvres de plusieurs pays arabes étaient en compétition pour le prix «Wihr d'or» dans la catégorie des longs métrages, qui ont été évaluées par un jury supervisé par le réalisateur tunisien-français Sami Bouajila. Les consécrations dans la catégorie des longs métrages de ce festival, dont la cérémonie

nie de clôture a vu la présence des autorités locales et des personnalités du cinéma algérien et arabe, ont concerné le prix de la meilleure interprétation féminine pour l'actrice jordanienne Mona Haoua pour son rôle dans le film «Inchaallah walad», tandis que Samir Hamid a reçu le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film «Ardh Al Intiqam (Terre de vengeance)».

Pour la catégorie des courts métrages, le premier prix a été décerné au film «Leni Africo» du réalisateur tunisien Marouane Labib, avec des mentions spéciales du jury pour le film mauritanien «Walidou ala arjah» (Ton père... probablement) des frères Tolba, le film irakien «Transit» de Bakir Al Rabii et le film égyptien «Nahnou fi hadja ila moussaadat kaounia» du réalisateur Ahmed Imdad.

Le prix du jury pour la critique a été attribué au film algérien «Ardh Al Intiqam (Terre de vengeance)» du réalisateur algérien Anis Djaad avec une mention spéciale pour le film égyptien «Ikhtiar

Mariam» du réalisateur Mahmoud Yahia. Pour la catégorie du documentaire-court, le film «Tahtouh» du réalisateur algérien Mohamed Ouali a reçu le prix du meilleur film pour cette catégorie en compétition au festival. Le prix du meilleur film documentaire-long a été attribué au film «Moutaradat Al Dhawe Al Moubhir» du réalisateur syrien Yasser Guassab, avec une mention spéciale du jury pour le film «Kaptana» du réalisateur tunisien Houssem Sansa.

Plusieurs personnalités ont été honorées lors de cette cérémonie de clôture, en l'occurrence l'actrice algérienne Fadila Hachemaoui et l'acteur égyptien Fathi Abdelouahab. Pour rappel, plus de 60 films de 17 pays arabes, dont plus de 40 œuvres cinématographiques étaient en lice, dans le cadre de la compétition officielle, et ce, dans quatre catégories : longs métrages, courts et longs métrages de fiction et courts et longs métrages documentaires, dont 10 films algériens, supervisés par des jurys comptant d'éminentes personnalités du septième art.

Lutte contre la commercialisation des stupéfiants 8 individus arrêtés, plus de 1 kg de kif et 210 gr de cocaïne saisie

K. Assia

Suite à des investigations approfondies et en se basant sur l'exploitation des informations concernant l'activité de commercialisation et de stockage de drogue par des réseaux criminels, les éléments de la brigade spécialisée dans la lutte contre le trafic des stupéfiants de la sûreté d'Oran sont parvenus lors

d'opérations distinctes à mettre la main sur 8 individus. Les mis en cause avaient transformé leurs domiciles en un lieu de stockage et de vente de stupéfiants. Dans ce registre, les recherches enclenchées après avoir avisé les procureurs de la République près le tribunal d'El Othmania et celui d'Es-Sénia ont permis d'identifier les membres de ces réseaux de sorte

que les perquisitions effectuées dans leurs domiciles ont donné lieu à la saisie de 210 gr de cocaïne, 1.347 kg de cannabis, 128 comprimés psychotropes, un montant de plus de 32 millions de centimes, 10 portables et trois véhicules utilisés dans le transport. Ils seront présentés au tribunal après enquête pour détention et commercialisation de stupéfiants.

Lancement de la campagne labours-semaines Des dispositions pour la régularisation des terres agricoles sans titre



Le wali d'Oran a annoncé des mesures pour la régularisation des agriculteurs exploitant des terres agricoles dans le cadre de la loi, mais sans documents légaux. En marge du lancement de la campagne de labours-semaines, il a déclaré qu'une commission mixte serait bientôt mise en place pour suivre la situation. Cette commission, qui se réunira toutes les deux semaines, puis une fois par mois, sera chargée d'évaluer la situation des agriculteurs concernés. L'objectif principal est de régulariser 70% des cas avant la fin de l'année conformément aux directives du président de la République. La commission mixte sera mise en place la semaine prochaine pour suivre le processus de régularisation de la situation des agriculteurs qui exploitent les terres sans documents officiels et sera composée de représentants du wali, de la chambre d'agriculture, de l'Union générale des agriculteurs algériens, des domaines de l'État, ainsi que de la commission de l'agriculture de l'Assemblée populaire de wilaya, en plus d'un représentant de chaque commune et daïra.

J. Boukraa

Un objectif de 36.000 hectares à emblaver Un levier stratégique pour l'autosuffisance céréalière

Un objectif de 36.000 hectares à emblaver et consacrés aux céréales a été tracé par les services agricoles de la wilaya d'Oran pour la saison 2024-2025. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la production céréalière et à contribuer à l'autosuffisance alimentaire du pays. Lors de la cérémonie officielle de lancement de la campagne de labours-semaines, organisée à la ferme pilote « Ibrir Cheikh » dans la commune de Bousfer, le wali Saïd Sayoud a souligné l'importance de cet objectif. Il a rappelé que cet effort local fait partie d'un programme national plus large, piloté par le ministère de l'Agriculture, qui vise à atteindre une superficie de plus de 3 millions d'hectares dédiés à la culture des céréales sur l'ensemble du territoire pour la saison agricole 2024-2025. Ce plan stratégique, appuyé par les autorités locales et nationales, met en lumière l'importance accordée à l'agriculture par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui considère ce secteur comme une priorité nationale. Dans la quête constante de garantir la sécurité alimentaire et de soutenir le secteur agricole, Oran s'engage dans un projet d'ampleur visant à renforcer ses capacités de stockage de céréales. Dans ce cadre, le wali a abordé les projets destinés au stockage des céréales dont a bénéficié la wilaya d'Oran. Il s'agit de sept nouveaux silos de proximité situés à Es-Sénia, Gdyel, Boutlélis et Oued Tlélat, d'une capacité totale de 350.000 tonnes et un silo pilote d'une capacité d'un million de tonnes sera érigé à Oued Tlélat.

J. Boukraa

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

HADOU Majida, 2 mois, Haï Bouamama
KENSAF Yamina, 62 ans, Haï Bouamama
AIT YAHA Bouhente Mokrane, 91 ans, Es-Seddikia
ZARGUA Kheïra, 72 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

09 rabie ethani 1446				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h43	12h50	16h04	18h35	19h52



Mascara

160 tonnes de viande blanche locale congelée sur le marché

L'approvisionnement du marché dans la wilaya de Mascara avec une quantité de 160 tonnes de viande blanche (poulet) locale congelée, a été lancé, dernièrement, au prix de 295 DA le kilo, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du commerce et de la promotion des exportations.

Cette quantité de viande blanche locale congelée a été acquise par le groupe public des abattoirs de l'Ouest, sachant qu'il a été procédé, dans ce cadre, à l'ouverture de six points de vente de ces viandes au niveau des communes de Zahana (2 points) Oggaz, Sig, Mohammadia et Mascara, alimentés par une quantité globale de 160 tonnes vendus au prix fixe de 295 DA le kilo, a-t-on indiqué.

Afin d'élargir l'opération de vente de cette viande blanche congelée locale dans les différentes communes de la wi-



laya, la direction précitée a lancé des campagnes de sensibilisation au niveau des boucheries, au cours desquelles ces commerçants ont été incités à prendre contact avec le groupe public des abattoirs de l'Ouest pour la commercialisation de cette viande, sachant que chaque boucher recevra une quantité de 200 kilos de ce produit. Pour sa part, le chef du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mustapha Bousbaïa, a salué, dans une déclaration à l'APS, l'initiative du groupe public avicole de

l'ouest et l'ouverture de six points de vente de viandes blanches locales congelées dans la wilaya de Mascara, permettant ainsi de garantir l'abondance de ces viandes à des prix à la portée des petites bourses. Pour rappel, plus de 146 tonnes de viandes blanches importées ont été commercialisées, du 8 août au 10 septembre derniers, au prix de 295 DA le kilo, sachant que 13 points de vente de ces viandes ont été ouverts à travers neuf communes par l'entreprise publique économique avicole "Remchavi" et le groupe public avicole de l'Ouest.

Un mort dans un accident de la route

Belkécir Mohamed

Un tragique accident de la circulation s'est produit dans la soirée de jeudi près de la localité de Zeghloul re-

levant de la daïra de Zahana. Un piéton a été violemment fauché par un véhicule léger, à 19 h 35. L'accident a coûté la vie à la victime âgée de 52 ans. La protection civile s'est rendue sur les lieux du sinistre pour évacuer la dépouille à la morgue de l'hôpital. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

Mostaganem**Réhabilitation de bâtisses anciennes au centre-ville**

Le centre-ville de Mostaganem a bénéficié d'une vaste opération ciblant l'aménagement et la réhabilitation de bâtisses anciennes, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de wilaya de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction, Hamza Hakima.

Mme Hamza a déclaré à l'APS que cette opération intervient dans le sillage de deux projets visant la restauration de la mosquée "Badr" à caractère historique et archéologique, ainsi que la place publique mitoyenne et la bâtie abritant le complexe culturel de la commune composée d'une bibliothèque, d'un musée et d'une salle de spectacles.

La première phase de cette opération cible le "proche périphérie des deux projets, appelé localement "Les Arcades", qui est connu pour sa très forte mobilité de piétons et de voitures.

La seconde phase vise,

quant à elle, le reste des bâtisses, dont la date de construction remonte à la période coloniale, a-t-elle fait savoir, précisant que ce projet d'urgence a nécessité la mobilisation d'une allocation budgétaire évaluée à 50 millions de dinars. S'agissant du chantier relatif à l'aménagement de la mosquée "Badr", la responsable locale a indiqué que le taux d'avancement des travaux a atteint à ce jour 85%, relevant que les actions qui y sont menées actuellement portent sur le confortement de la toiture de la salle des prières, conformément aux recommandations émises par le Centre de contrôle technique (CTC).

L'opération en question, dotée d'une enveloppe financière de 40 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement et d'amélioration urbains ayant ciblé plusieurs cités et sites de la capitale du Dahra, à l'instar du quartier "Salamandre" des cités des "72 logements", "Djebli Mohamed" et "El-Bahr", pour une enveloppe budgétaire cumulée évaluée à pas moins de 400 millions de dinars.

Il convient de souligner qu'outre les routes et les trottoirs, un grand nombre de places et de jardins publics ont fait l'objet d'aménagement, avant de confier leur gestion à des entreprises publiques afin de les protéger contre les risques de dégradation et pour en faire des lieux de détente et de loisirs au profit des familles de la région.

Chef

APW : le budget primitif adopté

Abbad Miloud

L'assemblée populaire de la wilaya a tenu sa session ordinaire de l'automne, en fin de semaine, en présence du wali, du secrétaire général de la wilaya, les directeurs de l'exécutif de la wilaya, les chefs de daïra et des élus des deux chambres parlementaires, avec pour ordre du jour l'examen du projet du budget primitif de l'exercice 2025. Après la présentation par le directeur des affaires locales, il a été débattu chapitre par chapitre avant d'être approuvé à la majorité. Des délibérations ont été également approuvées. Lors des débats, des élus ont souligné les efforts déployés par l'Etat pour améliorer les conditions de

vie des citoyens mais ont insisté sur certaines préoccupations relatives à l'alimentation en eau potable, le retard enregistré pour le démarrage de certains projets, la qualité des travaux pour les routes. Un élu a déclaré sur ce point que "les chemins communaux sont dans un état catastrophique à Sendjas".

Le wali dans ses différentes interventions a expliqué que l'ensemble des problèmes, secteur par secteur, a fait l'objet de l'établissement d'un diagnostic détaillé. "La situation est parfaitement maîtrisée" et les problèmes seront résolus d'une manière progressive dans le strict respect de la politique d'équilibre régional en fonction, bien sûr, des moyens financiers octroyés à la wilaya.

Béchar
Réapparition des triops dans plusieurs zones

Les triops, un genre de crustacés d'eau douce, connu sous l'appellation de crevettes têtards, ont fait leur réapparition dans plusieurs zones de la wilaya de Béchar, a révélé jeudi Redouane Tahri, chercheur et réalisateur de documents sur la faune et la flore du Sahara.

A la suite du bouleversement climatique qu'a connu la région de Béchar début septembre dernier, la réapparition des triops - considérés par les scientifiques comme de véritables "fossiles vivants" - a été constatée (filmés et photographiés), dans le cadre de recherches sur la faune et la flore du Sahara, dans plusieurs Gueltas (étangs) des régions de Lahmar et Abadla, a expliqué à l'APS le chercheur.

"Ces crustacés d'eau douce à trois yeux sont restés pratiquement inchangés depuis leur apparition sur terre à la période du dévonien il y a plus de 400 millions d'années", a-t-il expliqué, signalant que les triops sont "un genre de crustacés d'eau douce faisant partie de l'ordre des Notostracés, de la classe des branchiopodes". M. Tahri a indiqué, en outre, que

la réapparition de cette espèce aquatique, après plusieurs décennies d'absence, est due au fait que ses œufs sont capables de survivre longtemps dans des environnements arides et semi-arides tels que celui de Bechar où les fortes températures estivales peuvent faire disparaître la plupart des autres organismes, sauf les triops dont les œufs éclosent dès que tombent des pluies torrentielles.

Pour le chercheur, "des recherches scientifiques sont nécessaires pour déterminer l'espèce de ces triops qui est réapparue dans la région de la Saoura et le pourquoi de la résistance de leurs œufs à un climat saharien aride, surtout en saison estivale".

En plus des triops, M. Tahri a aussi remarqué déjà en 2016 puis en septembre 2024, la réapparition "extraordinaire" de l'artémie, une espèce de crustacés originaire des lacs salés, lagunes et marais salants, mais vivant dans des eaux douces dans plusieurs flaques d'eaux situées en zones montagneuses de la région de Béchar.

Naâma
Extension de la superficie réservée à la culture du maïs

Une superficie estimée à plus de 5.500 hectares sera emblavée dans la wilaya de Naâma, lors de la campagne labours-semaines 2024-2025, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

La superficie ciblée est destinée à toutes les variétés de céréales, dont l'orge (2.600 hectares), le blé dur (950 hectares), le blé tendre (130 hectares), l'avoine (1.800 hectares) et le triticale (20 hectares), a expliqué le directeur du secteur, Boudjemâa Charouine. Le responsable a indiqué que la DSA a mobilisé, en coordination avec les divers partenaires, d'importants moyens humains et logistiques pour la réussite de la campagne, en mettant notamment à la disposition des professionnels de la filière quelque 13.750 quintaux de différents types d'engrais et de quantités conséquentes de semences, ainsi que des équipements de labours-semaines. Par ailleurs, la quantité de céréales collectée au niveau des unités de

stockage de la wilaya a atteint, lors de la saison agricole écoulée (2023-2024), 29.844 quintaux engrangée sur une superficie évaluée à 3.242 hectares, a-t-il précisé, faisant observer que l'extension des superficies réservées à la culture du maïs jaune et du maïs fourrage se poursuit dans diverses régions de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest. La wilaya de Naâma a réalisé une production de 27.600 quintaux de ces deux variétés de maïs, a rappelé le DSA, relevant que des efforts sont déployés dans le cadre du programme de développement des cultures stratégiques, ayant donné lieu à l'extension des superficies des périmètres irrigués, qui sont passées, selon le dernier recensement agricole à 10.341 hectares.

La démarche porte également sur l'accompagnement des agriculteurs pour le fonçage des puits et la réalisation de bassins d'eau, ainsi que pour l'utilisation et l'irrigation par pivot.

Relizane
Six blessés dans une collision

Six personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi dans la commune de Hamadna, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de l'autoroute Est-Ouest, suite à une collision entre trois véhicules et un camion

semi-remorque, faisant six blessés graves. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers les urgences de l'hôpital Frantz-Fanon de Oued R'hiou. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Guelma

Vers la réglementation de la formule de l'hébergement chez l'habitant

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a déclaré jeudi à Guelma que son département ministériel a préparé un dossier destiné à réglementer l'exploitation des résidences individuelles dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant.

«Cette formule apportera un soutien aux structures d'hébergement du secteur du tourisme, tels que les hôtels et les complexes touristiques, notamment durant les périodes +de pointe+ qui voient certaines localités enregistrer une grande affluence de touristes locaux et étrangers», a expliqué M. Didouche, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de l'hôtel public Marmoura, objet d'importants travaux de réhabilitation, situé dans le cen-

tre de Guelma. Le ministre a ajouté que les mécanismes devant être adoptés pour réglementer cette activité «reposent sur l'octroi de facilités nécessaires pour encourager tout citoyen propriétaire ou locataire d'un bien immobilier, prêt à l'exploitation et disposant d'un minimum de commodités en matière d'accueil des touristes», relevant que «cette activité doit être soumise à plusieurs conditions réglementaires, dont l'assujettissement à l'impôt».

Le premier responsable du secteur a remis, au cours d'une cérémonie organisée à la salle de conférences de l'hôtel Marmoura, deux (2) autorisations à deux citoyens de la commune de Hammam Dabbagh disposant d'appartements prêts à recevoir des visiteurs et des touristes locaux

et étrangers, d'une capacité totale de plus de 50 lits.

Il a également suivi un exposé détaillé sur les différentes étapes de réhabilitation et modernisation de cet établissement hôtelier de 4 étoiles, disposant d'une capacité de 146 lits répartis sur 78 chambres (single et double).

Selon l'exposé, l'opération de réhabilitation a concerné toutes les ailes et toutes les installations de l'hôtel, qui dispose désormais d'un système de contrôle intelligent des différents réseaux, qui peut détecter et traiter les pannes. M. Didouche avait entamé sa visite à Guelma au siège de la wilaya où un exposé exhaustif sur le secteur du tourisme dans cette wilaya, qui compte 18 établissements hôteliers totalisant 2.221 lits.

Constantine

Ouverture du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le troisième Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est algérien (Arest-Expo) s'est ouvert jeudi à la salle Ahmed Bey, à Constantine, avec la participation de 120 exposants algériens et étrangers.

Des professionnels versés dans le domaine de la production, la transformation et l'emballage des produits agricoles et agro-alimentaires, de la fabrication de substances chimiques à usage agricole comme les engrains et autres équipements et matériels industriels indispensables au développement du secteur agricole prennent part à cette édition devant se poursuivre jusqu'au 13 octobre courant. La manifestation qui s'inscrit

dans le cadre des efforts déployés par l'Etat visant à d'impulser le dynamisme économique national à travers l'encouragement et l'accompagnement des activités créatrices de richesse, constitue un «espace d'échange et de promotion de la production agricole nationale qui a réussi à se positionner sur les marchés étrangers», a indiqué, le commissaire du Salon, Ahmed Haniche.

L'exposition mettra en valeur les prouesses nationales réalisées en matière de production et d'utilisation des substances fertilisant (engrais biologiques) et de la fabrication d'aliments sans gluten, un procédé favorisant les efforts de préservation de la santé publique, a souligné, M.

Haniche qui a insisté également sur les avancées réalisées par les professionnels nationaux s'agissant de la fabrication de matériels agricoles.

Le 3ème Salon international Arest-Expo qui regroupe des sociétés nationales publiques et privées versées dans le domaine agricole en plus d'une dizaine d'exposants représentant 5 pays dont l'Italie, la France, et la Turquie et des institutions d'accompagnement (banques et assurances) donnera lieu à des échanges d'expériences et de connaissances avec la possibilité d'établir des coopérations au service du développement économique national, a-t-on souligné, affirmant que plus de 10 ambassadeurs prendront part à la manifestation.

Mila

Agriculture : les pluies de l'espoir

Bousselah Brahim

Les dernières pluies de la fin du mois de septembre ont été bénéfiques pour la campagne labours semailles 2024-2025, a indiqué le directeur des services agricoles, Ali Fenazi lors du coup d'envoi de la campagne 2024-2025, qui s'est déroulée à la ferme pilote Khlafa de la commune de Tiberghent, en présence du wali. Les dernières précipitations ont

permis de labourer tôt 60.000 ha sur 123.584 ha programmés dont 60 % sont consacrés au blé dur conformément au plan national de la céréali-culture, a souligné le même responsable. Un taux qui augure un bon démarrage de la campagne labours semailles en plus de l'apport apporté par l'approvisionnement des céréaliers de semences et fertilisants avant la régularisation financière.

Évoquant la filière oléicole qui avait

débuté timidement à petite échelle les années précédentes, le DSA s'est réjoui de l'accompagnement de cette nouvelle filière (culture du colza) par le centre universitaire de Mila à travers les rencontres de vulgarisation par les spécialistes du département de l'agriculture. Autre volet abordé, l'irrigation d'appoint a ciblé 7.650 ha de blé dur durant la campagne 2023-2024, jugé faible par rapport aux potentialités hydriques, a révélé le responsable du secteur agricole. Raison pour laquelle, il est attendu de porter cette superficie à 15.000 ha.

El Tarf

Saisie de 310.000 dinars tunisiens

Les douaniers du poste frontalier d'Oum Theboul dans la Wilaya d'El Tarf ont déjoué en fin de semaine dernière une tentative d'introduction en territoire tunisien d'une somme importante en dinars tunisiens, soit 310.000 DT.

Le conducteur d'une voiture touristique qui s'apprêtait à quitter le territoire national, et dont le comportement quelque peu suspect a attiré l'attention des douaniers qui l'ont soumis à une fouille minutieuse. Les fameux billets de la monnaie tunisienne non déclarés étaient soigneusement cachés dans différents endroits de cette voiture.

A Ouelaa

Sétif

Opération chirurgicale pour séparer des jumeaux

Une intervention chirurgicale consistant à séparer des jumeaux a été réalisée avec succès mercredi soir au service de chirurgie de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant d'El Eulma, a déclaré le chef du service de chirurgie pédiatrique de cette structure, Pr Djelloul Achouri.

«L'opération, considérée comme l'une des plus complexes et des plus rares, réalisée pour la toute première fois à l'EHS d'El Eulma, a duré environ 7 heures et a été couronnée de succès», a indiqué, à l'APS, le Pr Achouri.

Les jumeaux séparés, dont un dit «parasite» (type de jumeau conjoint

dans lequel un fœtus cesse de se développer mais reste attaché à son jumeau), âgés de 26 mois, sont un bébé de sexe masculin qui ne s'est pas développé et une fillette qui s'est développée mais qui devra subir, ultérieurement, deux autres opérations pour «corriger des anomalies congénitales», a précisé le spécialiste. La jumelle se trouve sous surveillance médicale et se rétablit, a-t-il rassuré. Une équipe médicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, composée d'un chirurgien, de professeurs assistants, de médecins réanimateurs-anesthésistes et de paramédicaux, conduite par le Pr Djelloul Achouri, a réalisé cette intervention délicate.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

09 rabie ethani				
El Fedjr 05h27	Dohr 12h35	Assar 15h47	Maghreb 18h18	Icha 19h36

Alger

Fermeture temporaire à la circulation de la RN1 au niveau de Birkhadem

La route nationale RN 1 de

devait être temporairement fermée à la circulation à partir de minuit jusqu'au matin dans les deux sens au niveau de Birkhadem, et ce à compter de la nuit de vendredi jusqu'à dimanche prochain, a indiqué, jeudi, un communiqué des Services de la wilaya d'Alger.

«La wilaya d'Alger informe l'ensemble des usagers de l'axe de la RN 1 au lieu-dit Birkhadem, que la route sera provisoirement fermée à la circulation dans les deux sens durant la nuit», lit-on dans le communiqué.

La fermeture interviendra trois nuits consécutives: la nuit du vendredi 11 octobre 2024 de 00:00 à 07:00, la nuit du samedi 12 octobre 2024 de 00:00 à 06:00 et la nuit du dimanche 13 octobre 2024 de 00:00 à 05:00.

Cette fermeture temporaire est due à des travaux, la circulation dans les deux sens devant être déviée vers les axes mitoyens de la RN 1, précise le document.

Ainsi, la circulation sera déviée pour les usagers de la route allant d'Alger vers Blida (RN 1 Birkhadem) au niveau de

Tixerâine via l'entrée centre de la RN TPC vers Birkhadem, puis via le pont (T63) avant de rejoindre la RN 1.

S'agissant de la circulation de Blida vers Alger, le trafic pour les véhicules légers sera dévié vers la droite en direction de la rocade joignant la mosquée Malek Bennabi, puis vers la route nationale (RN 1), précise le communiqué.

Pour ce qui est des véhicules lourds de 2,5 tonnes et plus, la circulation sera déviée de la route nationale (RN 1), au niveau de Baba Ali, vers l'autoroute reliant Baraki-Oued Ouchayah, puis vers toutes les directions.

La circulation sera aussi déviée de la route nationale (RN 1) au niveau de Baba Ali, vers la route nationale (RN 38) en direction de Guée de Constantine, puis vers toutes les directions.

A noter qu'il est interdit aux véhicules lourds de 2,5 tonnes et plus de circuler sur la route nationale (RN 1) en direction de Blida-Alger, à partir de l'intersection de la route nationale (RN 1) avec la route nationale (RN 38) jusqu'à Birkhadem.

Tizi-Ouzou

Ouverture d'une ligne de transport vers l'aéroport d'Alger

Une nouvelle ligne de trans-

port de voyageurs entre Tizi-Ouzou et l'aéroport Houari Boumediene à Alger entrera en exploitation samedi, a annoncé vendredi l'Établissement public de transport urbain et suburbain de Tizi-Ouzou (ETUSTO).

Des fourgons de 15 et 25 places transporteront les voyageurs sur cette ligne à partir de la gare intermédiaire de Timizart Loghbar, vers l'aéroport Houari Boumediene, pour un tarif de 700 DA par personne, a-t-on indiqué de même source.

Selon le programme tracé par l'ETUSTO, deux départs de Timizart Loghbar sont prévus du-

Séisme de magnitude 4,3

Une secousse tellurique de magnitude 4,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 14h59 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, as-

trophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 kilomètres au nord-est d'Azzeffoun (en mer) dans la même wilaya, précise la même source.

Annaba

Sept arrestations pour falsification de documents officiels

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba ont arrêté sept (7) suspects pour falsification de documents officiels, a indiqué jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, et agissant sur la base d'informations recueillies par les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Annaba faisant état de réseau criminel de falsification de documents officiels, il a été procédé à l'arrestation de sept individus âgés

de 25 à 70 ans, a précisé la même source.

L'opération s'est soldée par la saisie de 84 cachets secs de différentes administrations publiques, des sceaux personnels, des documents falsifiés, des équipements informatiques, des supports magnétiques, de 13 téléphones portables, un véhicule touristique et des sommes d'argent, lit-on dans le document.

Les mis en cause seront présentés devant les juridictions judiciaires compétentes, une fois l'enquête est finalisée, a conclu la même source.



INTERNATIONAUX

SAMEDI

VOLS DÉPARTS

00h10: Oran - Barcelone Vueling

07h50: Oran - Marseille Volotea

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

07h00: Oran - Lyon Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

09h00: Oran - Paris(ORY) Transavia

09h25: Oran - Istanbul Air Algérie

10h00: Oran - Toulouse Air Algérie

12h35: Oran - Lille Air Algérie

13h00: Oran - Istanbul Turkish air

14h25: Oran - Tunis Tunisair

14h40: Oran - Lille Air Algérie

14h50: Oran - Paris(CDG) Air France

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

16h45: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

18h40: Oran - Paris(ORY) Transavia

20h40: Oran - Montpellier Transavia

VOLS ARRIVÉES

07h05: Marseille - Oran Volotea

08h00: Paris(ORY) - Oran Transavia

10h15: Médine- Oran Air Algérie

12h00: Istanbul - Oran Turkish Air

13h20: Lyon - Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

13h45: Tunis - Oran Tunisair

14h05: Paris(ORY) - Oran Transavia

14h10: Toulouse - Oran Air Algérie

17h40: Paris(ORY) - Oran Transavia

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

19h40: Montpellier - Oran Transavia

21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

21h10: Lille - Oran Air Algérie

22h45: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

DIMANCHE

VOLS ARRIVÉES

06h50: Marseille - Oran Volotea

07h40: Lyon - Oran Transavia

09h05: Paris(ORY) - Oran Transavia

10h05: Paris(CDG) - Oran Air France

12h00: Istanbul - Oran Turkish Air

12h55: Montpellier - Oran Fly2sky

13h35: Marseille - Oran Volotea

13h40: Toulouse - Oran Air France

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

18h35: Lyon - Oran Air Algérie

21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

21h50: Barcelone - Oran Vueling

22h20: Alicante - Oran Air Algérie

22h45: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

23h30: Barcelone - Oran Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

SAMEDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 11h45

Oran - Alger 14h40

Oran - Alger 19h20

Oran - Alger 22h45

Oran - Alger 23h25

Oran - Béchar 08h10

Oran - Adrar 13h15

Oran - Ghardaïa 14h00

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 12h30

Alger - Oran 20h40

Alger - Oran 21h25

DIMANCHE

Oran - Alger 06h10

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 14h40

Oran - Alger 22h20

Oran - Alger 22h45

Oran - Adrar 10h35

Oran - Béchar 12h45

Oran - Tamanrasset 22h15

Oran - Tindouf 23h20

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 07h30

Alger - Oran 11h05

Alger - Oran 15h40

Alger - Oran 20h20

Alger - Oran 20h40

Alger - Oran 22h35

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

---- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h00

14h00 19h25

17h00 21h07

---- ALGER - ORAN -----

05h50 12h05

08h00 12h00

14h00 19h26

17h00 20h59

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h30 11h34

14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00 19h42

MEGHNIA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

12h50 13h55

15h20 16h24

16h00 17h11

17h10 18h32

21h00 22h08

SBA - ORAN

05h30 06h47

06h34 07h44

07h06 08h09

07h23 08h24

09h22 10h24

11h22 12h22

ORAN - CHLEF

06h00 08h26

08h00 10h00

14h00 16h28

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h30 09h00

09h24 12h05

10h00 12h00</p

CAN-2025: Après l'éclatante victoire de l'EN Les Verts se rapprochent de la qualification



M. Zeggai

Premier doublé de Benrahma qui, même s'il n'a pas été régulier dans son rendement, a répondu à sa manière à ses détracteurs. Mandi a joué son 100^e match avec la sélection nationale. Gouiri a marqué lors des trois matches de qualification à la CAN. Mahrez et Bounedjah ont, une nouvelle fois, déçu. Trop de lacunes défensives.

Confirmation de Boudaoui. Après Farris, Maza a été la deuxième découverte de Vladimir Petkovic. Tels sont les faits marquants de cette troisième victoire consécutive de l'EN dans ces éliminatoires de la CAN. En effet, les Verts se sont imposés aisément face au Togo au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba, pour le compte de la 3^e journée (Groupe E) des qualifications à la CAN-2025. Menés au score

dès la 12' contre le cours du jeu, les Algériens, grâce à leur force de caractère et le soutien du merveilleux public annabi, ont réagi par Benrahma qui a réussi à remettre les pendules à l'heure à la suite d'une superbe frappe. Revigorés par cette égalisation, les Verts ont éprouvé les pires difficultés à imposer leur jeu pour trouver les solutions devant l'organisation des Togolais. Zorgane, maladroit et trop lent, aussi bien dans la relance que dans les interventions, a quelque peu compliquée la tâche des Fennecs.

Mais, la situation s'est débloquée avec l'incorporation de Boudaoui qui a permis aux Algériens de retrouver leur verve et prendre l'avantage sur un penalty transformé imparablement par Benrahma, s'offrant un joli doublé, lui, qui ne fut pas étincelant dans le jeu.

Retrouvant la plénitude de leurs

moyens et libérés psychologiquement, les protégés de Petkovic accentueront leur domination pour ajouter un troisième but signé Aouar avant que Bounedjah ne rate une belle occasion de scorer.

Guendouz a eu le mérite de s'illustrer avec un superbe arrêt, le festival algérien se poursuit avec Gouiri (incorporé à la place de Bounedjah), qui porte la marque à 4 à 1. C'est le moment que choisit Petkovic pour intégrer le jeune Maza. Ce dernier, à la réception d'un magnifique travail collectif, offrira un "caviar" à Amoura pour porter l'estocade à 5 buts à 1, signant ainsi une victoire méritée. En somme, les Verts rayonnants, notamment en deuxième mi-temps, poursuivent leur sans-faute et se rapprochent de la phase finale de la CAN avant terme. C'est de bon augure pour les prochaines échéances internationales.

M. Z.

La deuxième partie de la quatrième journée du championnat de Ligue 1 sera marquée par le choc JS Kabylie-CS Constantine dans un match qui se jouera à guichets fermés.

Les Canari tenteront de confirmer leur retentissante victoire acquise chez le Paradou AC et prendre provisoirement la première place. Les «Vert et Jaune» sont appelés à se surpasser pour confirmer leur réveil. Leurs adversaires du jour, les San-

Ligue 1 (4e journée) Choc à Tizi-Ouzou

firs en l'occurrence, ne se déplaceront pas en victimes expiatrices. Ce qui signifie que la tâche des protégés de Benchikha ne sera pas de tout repos. Le CSC, qui a aligné trois nuls consécutifs, abordera cette affiche avec la ferme intention de revenir avec un résultat positif même si la JSK parti avec les faveurs des pronostics. Pour sa part, le CR Belouizdad n'a pas droit à l'erreur face à la lanterne rouge, le MCEB.

Pour cela, il va falloir trouver les solutions au niveau de l'attaque belouizdadie qui n'a pas encore inscrit le moindre but

durant les trois premiers matches du championnat. Le CRB qui n'arrive pas en ce début de saison à confirmer son statut de vice champion d'Algérie est condamné à gagner. Son entraîneur, le français Corentin Martins, contesté par le public des «Rouge et Blanc», jouera son avenir à l'occasion de cette rencontre. Enfin, à Magra, NCM aspire à signer sa première victoire de la saison, à l'occasion de la réception de l'US Biskra qui n'est pas, il faut le souligner, facile à manier en dehors de ses bases.

Pour rappel, deux matchs sont reportés à une date ultérieure: ESM-USMA et ASO Chlef-USMK, en raison de la présence de trois internationaux au sein des effectifs de l'USMA et de l'ASO.

Le jeu et les joueurs La confirmation de Boudaoui et une découverte nommée Maza

Après avoir été menée au score, l'équipe nationale a bien réagi en deuxième période pour surclasser son adversaire du jour et se rapprocher de la qualification à la phase finale de la prochaine CAN 2025. Lors de ce match, certains joueurs nous ont paru bien loin du niveau requis alors que d'autres ont répondu à l'attente de leur coach. Le gardien de but Guendouz, pour sa première titularisation avec les Verts, a alterné le bon et le moins bon. Il a été l'auteur d'un superbe arrêt sur un tir fulgurant de Klidje, mais il a tout de même une responsabilité sur le seul but des Togolais après une mésentente avec Tougai.

En défense, Bensebaïni, toujours égal à lui-même, a prouvé qu'il reste le patron avec ses tacles ravaageurs, ses interventions et son efficacité défensive. Le sociétaire du Borussia Dortmund, correct dans son jeu et évitant de prendre des risques inutiles, a sorti le match que l'on attendait de lui. Pour sa part, Mandi a essayé d'apporter le surnombre et couvrir Mahrez.

Le joueur de Lille, même s'il a perdu les réflexes dans le poste d'arrière latéral, il a bien fonctionné excepté quelques erreurs de jugement. Sa lenteur ne pouvait pas lui permettre de jouer le rôle de piston, mais Petkovic avait-il le choix ?

D'une manière générale, Mandi a eu le rendement escompté. En revanche, selon certains observateurs, Tougai est encore loin du niveau international.

Efficace dans les duels aériens, mais il a une responsabilité sur le but togolais, mais il s'est racheté par la suite.

Aït-Nouri s'est illustré, une fois de plus par son jeu spectaculaire, mais sur le plan défensif, il a laissé trop de liberté et des espaces à son vis-à-vis. Mais, il a bien contribué au jeu offensif sur le côté gauche avec Benrahma.

Au milieu de terrain, Zorgane est passé à côté de la plaque. Il a été d'ailleurs remplacé

Côte d'Ivoire

Les crèches se multiplient à mesure que les femmes travaillent

En Côte d'Ivoire, il n'est plus rare de voir des enfants passer par des crèches et des garderies avant d'entrer à l'école: le nombre de structures est en plein boom à l'heure où de plus en plus de mères, traditionnellement assignées aux tâches domestiques, entrent sur le marché du travail. Selon le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, il existe 254 crèches et garderies privées dans tout le pays - dont 203 à Abidjan -, contre 174 l'année dernière. Près de 300 structures publiques viennent s'y ajouter, également en augmentation.

Dans le quartier huppé de Cocody, Chimène Guissou, 31 ans, vient de déposer sa fille Nériah, âgée de 2 ans, à la garderie Baby Joy. «Ca permet de souffler», lance-t-elle. «C'est ma fille, mais souvent je suis à bout.»

Après son accouchement, elle avait dû se résoudre à délaisser les petits boulot qu'elle occupait pour s'occuper de son enfant. Aujourd'hui, elle profite des temps de crèche pour chercher à nouveau un travail.

«C'est un soulagement pour les femmes de mettre leurs enfants à la crèche, ça leur permet de vaquer à leurs occupations, d'être beaucoup plus épanouies dans leur travail, d'être beaucoup plus soulagées sur le plan physique, moral aussi», assure à l'AFP Johana Yoboué, directrice de la crèche Baby Joy, ouverte en 2018.

Le nombre de femmes ivoiriennes sur le marché du travail est lui aussi en augmentation: 51% en 2022 contre 46% l'année d'avant, selon les chiffres officiels, toutefois plus bas que le nombre d'hommes (81%).

Et si une écrasante majorité d'entre elles exercent encore dans le secteur informel, de plus en plus occupent des postes salariés.

Le nombre de crèches et garderies reste cependant encore faible pour les 4 millions d'enfants âgés de moins de 6 ans, âge à partir duquel l'école est obligatoire.

Quand ils ne sont pas gardés par un parent, les petits sont confiés à des nourrices à domicile ou des membres de la famille.

«Les gens préfèrent prendre une nounou qui s'occupe aussi de la maison, de la lessive, du ménage, et les enfants en pâtissent», regrette Salimata Bambara, directrice de la crèche privée Sally Kids Care, ouverte cette année dans le quartier populaire de Yopougon. Parfois peu diplômées, ces nourrices «ne connaissent pas l'importance des premières expériences de l'enfant, d'un environnement stimulant».

Dans la cour colorée de la garderie Baby Joy,

Fatoumata Bamba dépose sa fille de 2 ans et demi. Ici, Anissa apprend des mots et des chiffres ou partage des jeux de construction avec ses camarades.

«Au moins je suis sûre qu'elle a l'éducation qu'il faut», dit Mme Bamba, juriste, qui se trouve «plus paisible et productive au boulot».

MANQUE DE PERSONNEL QUALIFIÉ

Quelques établissements publics de formation existent dans le pays, auxquels s'ajoutent une poignée de structures privées, dont l'Ecole de formation aux métiers de la petite enfance qui délivre chaque année une certification pour une centaine de personnes.

A sa création en 2019, «on a constaté que les crèches et garderies étaient en manque de personnel et que le personnel n'avait aucune qualification», affirme le chargé de formation de l'école, Omer Boua Boidi.

Pour établir les programmes, l'école s'est inspirée d'établissements étrangers, précise M. Boua Boidi. Reste la question du coût des crèches: avec des frais annuels allant parfois jusqu'à 1 million de francs CFA (1.524 euros), plus d'une année de salaire minimum en Côte d'Ivoire, elles restent réservées aux plus aisés. Alors dans les quartiers populaires, on s'arrange comme on peut.

Entre les commerces du marché agité de Covocovo, dans le nord-est d'Abidjan, une garde-modeste accueille depuis 2021 les enfants des vendeuses et des habitants du quartier: une cour étroite, une pièce couverte que parsèment quelques tables basses, des chaises, des jouets et un point d'eau.

Créée par la direction du marché, la garde doit «aider les femmes à être plus autonomes», affirme sa responsable, Lucie Djama, qui aimerait avoir davantage de matériel, notamment des jeux éducatifs. Ici, les frais sont moins élevés: 25.000 francs CFA (38 euros) l'inscription, puis 7.000 francs CFA (10 euros) par mois, adaptable en fonction des bourses.

Un soulagement pour Adèle Kouabenan, vendeuse de popcorns, qui fait garder son fils de 3 ans. «Ca me fait du bien de laisser mon petit ici», dit-elle. «Je peux bouger comme je veux, vendre comme je veux», ajoute-t-elle, se souvenant l'avoir porté sur son dos en travaillant, lorsqu'il était âgé de quelques mois.

Publicité

TERRAINS

■ Tlemcen : A vendre lot de terrain, sup. 1.421 m², acté, y compris L.F dans environs Sidi Maârouf, Sidi Chami, Oran, mitoyen avec 200 logts et bien placé dans tous les itinéraires près de 4 km d'Oran-ville. Tél : 0784.15.27.09

LOCAUX

■ A louer magasin de 80 m², au 21 Bd Maâta, Oran, clim, vitre, grande hauteur, sous le plafond, sanitaires -Tél: 0780.59.30.06 - 0783.90.71.67

Projet industriel sur Oran

Domaine Métallurgie, recherche :

Manager technico-commercial.

Formation et expérience avérée

Contact :

structec.dz.31@gmail.com

Sénégal

La montée des eaux menace d'engloutir une ville côtière

Ndeye Yacine Dieng, 67 ans, jette un regard impuissant sur sa maison. Grande et accueillante naguère, elle ressemble désormais à une ruine à cause des assauts répétés de la mer sur le quartier de pêcheurs de Bargny, près de Dakar.



Bâtiments engloutis, murs fissurés ou affaissés, toitures endommagées, toilettes détruites, trous béants ici et là : à Bargny, une des localités du Sénégal les plus menacées par la montée des eaux, l'érosion côtière gagne du terrain et hante le sommeil des populations qui redoutent de voir leur ville disparaître d'ici peu si rien n'est fait.

Le dernier épisode de submersion mi-août a laissé ses stigmates sur l'habitation de Ndeye Yacine, située sur le front de mer. Une partie du bâtiment a été engloutie, malgré les pneus et sacs de sables dressés pour faire barrage aux vagues.

Le mur de clôture n'a pas été épargné, exposant au regard indiscret la petite cour pavée de coquillages et un bâtiment délabré où se sont regroupés autour du thé quelques membres de la famille.

Seules quelques pièces surchargées de bagages et rongées par l'humidité sont désormais utilisables. Six de ses 10 enfants ont quitté le foyer, se désole Ndeye Yacine.

Une trentaine de maisons ont été submergées dans le quartier, laissant plusieurs familles sans toit.

«TOUT A ÉTÉ ENGLOUTI»

Ndeye Yacine, qui habite Bargny depuis sa naissance, raconte la brutalité de la montée des eaux. «J'ai du mal à fermer l'œil la nuit de peur que la mer attaque une nouvelle fois et emporte tout. Mais je n'ai nulle part ailleurs où aller», soupire la sexagénaire dans le bruit des vagues qui viennent mourir au pied de la maison. Elle espère que les nouvelles autorités appor-

teront vite des solutions. Le Sénégal perd chaque année 0,5 à 2 mètres de côte, selon le ministère de l'Environnement. Il cite parmi les causes l'élevation du niveau de la mer, les écoulements de surface, mais également l'extraction de sable sur les plages et les constructions abusives sur les côtes.

Le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) alerte de longue date sur la montée du niveau des océans liée au réchauffement climatique et sur les risques pour les habitants des zones côtières, qui constituent plus de la moitié de la population du Sénégal.

Ce seront des inondations plus fréquentes et plus graves, une érosion accrue et des épisodes météorologiques extrêmes qui pourraient se produire tous les ans au lieu d'une fois par siècle dans le passé. A Bargny où vivent quelque 70.000 âmes, la ligne de côte a reculé d'une soixantaine de mètres, assurant les habitants, qui font remonter le mal au début des années 1980. Il s'est toutefois exacerbé ces dernières années, disent-ils.

Beaucoup se souviennent d'une magnifique plage de sable parsemée d'arbres. Mais tout cela a disparu. «Avant, il y avait ici un cimetière, des mosquées, des aires de jeu. Mais tout a été englouti» ces dernières années, regrette Ndeye Yacine, pointant son doigt au large où dérivent quelques pirogues colorées.

Non loin de là, son voisin Ibrahim Diouf, un retraité de 63 ans, répare son petit barrage devant sa maison, une dalle à hauteur d'homme. En short et débardeur, il applique plu-

sieurs couches de ciment sur une partie endommagée du bloc de pierre. Quelques enfants l'aident dans la tâche.

EMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Il ne compte pas abandonner sa maison familiale. «Mes grands-parents ont vécu ici, ma mère habite ici. Pourquoi partir et pour aller où ? Il n'y a plus de terres à Bargny. Je réparerai autant de fois qu'il faut», assure-t-il.

Autrefois petit bourg de pêcheurs, Bargny est désormais une zone industrielle de la capitale Dakar, qui ne cesse de s'étendre. Elle abrite l'une des plus grandes cimenteries d'Afrique de l'Ouest et une centrale électrique à charbon. La pollution y a fortement augmenté.

La raréfaction des poissons, la démolition de plusieurs maisons par la montée des eaux, les difficiles conditions de vie et le manque de perspectives ont poussé de nombreux jeunes à prendre la route migratoire vers l'Europe. Mamadou Seck, un jeune de la localité, raconte que Bargny «est surnommé l'AIBD» (en référence à l'aéroport international Blaise-Diagne de Dakar) de l'émigration irrégulière, tant les départs y sont nombreux ces dernières années.

Pour Médoune Ndoye, membre d'une association de défense de l'environnement à Bargny, l'Etat doit vite construire des brise-lames et restaurer l'écosystème marin en reboisant la zone avec des filaos, des cactus et des cocotiers. Sans quoi, le village ne sera plus qu'un souvenir dans quelques années, prévient-il.

•2

10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le samedi...
13.01 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15.55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16.55 Tout le monde à son mot à dire
17.30 N'oubliez pas les paroles
18.05 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal 20h00



Présenté par Cyril Féraud

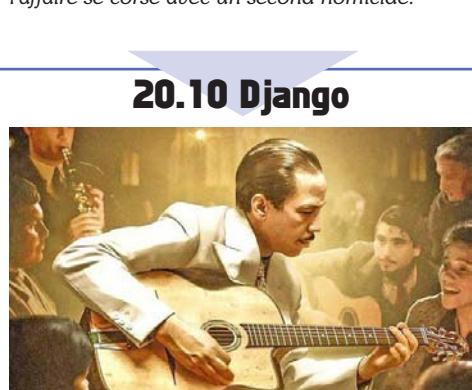
100 candidats s'affrontent autour d'un quiz de logique et d'observation pour tenter d'aller le plus loin possible dans le jeu et décrocher la cagnotte pouvant grimper jusqu'à 100 000 euros. Ils doivent répondre à une série de questions : de la plus facile (celle à laquelle 95% des Français peuvent répondre) à la plus difficile (celle à laquelle seulement 1% de la population est capable de répondre).



20.05 Meurtres à...

10.15 Des régions gourmandes
11.00 Enquêtes de région le mag
11.15 ICI 12/13
11.55 Cosy, le mag déco
12.35 Samedi d'en rire
15.45 Le jeu des 1000 euros
16.25 Slam
17.05 Questions pour un champion
18.00 ICI 19/20 édition toutes régions
18.55 Tout le sport
19.30 Saveurs de saison

- Meurtres sur la Côte bleue
Avec Jean-Pierre Foucault, Garance Thénault, Alexandra Vandernoot Chloé Soldani, jeune inspectrice, demande une mutation en Provence pour épauler sa mère après le décès de son père. Elle collabore avec le capitaine Lino Perrin sur le meurtre d'un entrepreneur du BTP, jeté d'un viaduc. Alors que Marc Valenci, témoin principal et architecte, se révèle être le nouveau compagnon de sa mère, l'affaire se corse avec un second homicide.



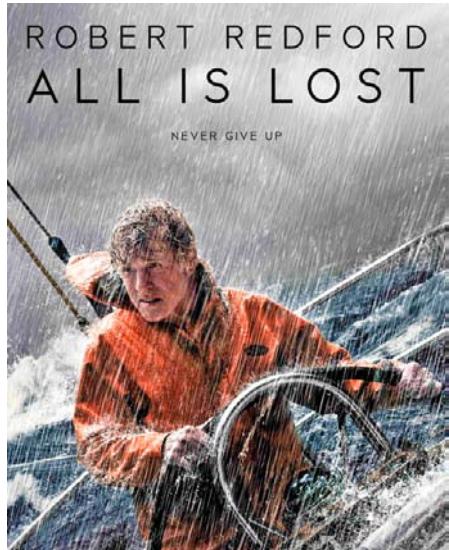
20.10 Django
Biographie - France - 2017
Avec Reda Kateb, Cécile de France, Bea Palya, Bimbam Merstein, Gabriel Mireté En 1943 pendant l'occupation allemande, le tsigane Django Reinhardt, véritable "guitare héros", est au sommet de son art. Chaque soir il fait vibrer le tout Paris aux Folies Bergères avec sa musique swing alors qu'en Europe, ses frères sont pourchassés et massacrés.
22.10 Romy, femme libre



•3

10.15 SOS animaux orphelins
09.50 Silence, ça pousse !
11.45 Primates, affaires de famille
13.27 Imprévis
13.45 Vivre loin du monde
14.35 Inde du Sud, le charme Tamoul
15.30 Les routes de l'impossible
16.25 C dans l'air l'invité
16.40 C dans l'air
17.55 C l'hebdo
19.00 Vu
19.05 C l'hebdo la suite
19.55 C'est bon à savoir
20.00 Echappées belles

11.20 Les vrais maîtres de la Terre : Les microbes
12.15 L'odyssée des animaux
13.45 Le volcan de La Palma : la vie après l'éruption
14.30 Canaries, les îles-volcans
15.35 Invitation au voyage
16.15 Portés par le vent, le vol en soufflerie
17.35 Arte reportage
19.05 28 minutes samedi
19.50 Angkor et le trésor oublié des Khmers
21.25 Thorin, le dernier Néandertalien



ACTION 19.50

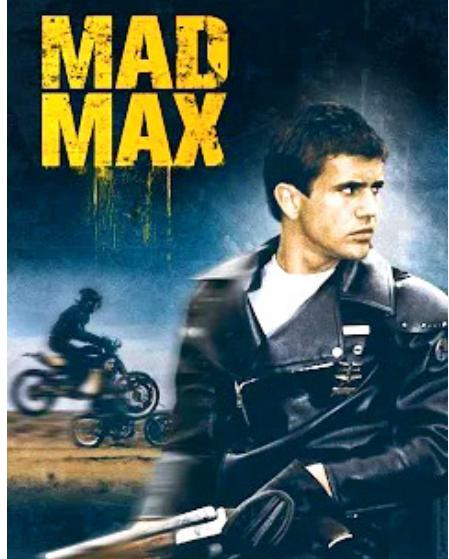
ALL IS LOST

Film d'aventures - Etats-Unis - 2013
Avec Robert Redford

Seul au milieu de l'océan Indien, un navigateur s'accorde un peu de repos dans sa cabine lorsqu'un conteneur à la dérive percute et perfore la coque de son voilier. Malgré ses maigres ressources, l'homme parvient à colmater la brèche. Mais la radio et les instruments de navigation sont hors service et il ne peut compter sur d'éventuels secours. Bientôt, une violente tempête se lève.

CANAL+ GRANDECRAN 20.04

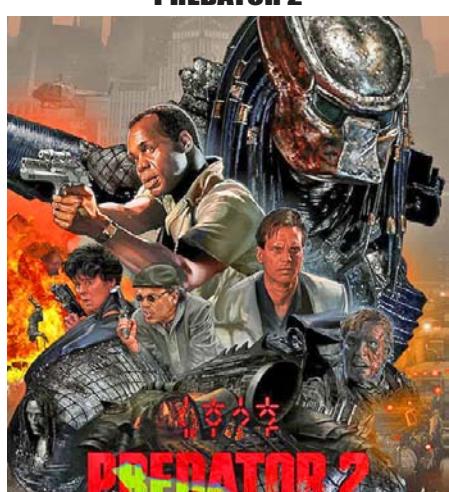
MAD MAX



Film d'action - Australie - 1979
Avec Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays-Byrne, Steve Bisley Sur les autoroutes désertées d'une Australie méconnaissable, une guerre sans merci oppose motards hors-la-loi et policiers Interceptor, qui tentent de triompher de la vermine au volant de voitures aux moteurs surgonflés. Dans ce monde en pleine décadence, les bons, les méchants, le manichéisme disparaissent...

RTL9 19.55

PREDATOR 2



Film de science-fiction - Etats-Unis - 1990
Avec Danny Glover, Kevin Hall, Gary Busey, Bill Paxton, Rubén Blades Los Angeles, 1997. Les gangs tiennent le haut du pavé et déclenchent des batailles rangées contre une police débordée. Une créature invisible s'en prend à tous ceux qui portent une arme et usent de violence. Le lieutenant Mike Harrigan mène l'enquête et découvre que la grande ville est devenue le terrain de chasse d'un prédateur extraterrestre.

TF1

10.00 Téléshopping samedi

10.45 Petits plats en équilibre

10.50 Les douze coups de midi

11.50 Petits plats en équilibre

11.55 Météo

12.00 JT 13h

12.40 Grands reportages

15.10 Les Docs du week-end

16.50 50mn Inside

18.50 Les nouveaux modèles

18.55 Météo

19.00 JT 20h

19.45 Darooma

19.55 Nés pour bouger

20.00 Quotidien express

20.10 Star Academy



Saison 12 - Episode 1

Présenté par Nikos Aliagas, Karima Charni

Une nouvelle promotion s'installe et prend ses quartiers au château de Dammarie-les-Lys. De nouveaux talents vont se retrouver dans cette endroit mythique berceau de belles carrières. Place à la saison 12 de Star Academy ! Au programme de la soirée, les portraits des nouveaux élèves, leur première interprétation devant le public et bien sûr la présence d'artistes français et internationaux, pour ouvrir une saison pleine de surprise. Ils feront bien connaissance avec leur professeur et le directeur Michael Goldmann.

20.10 Pékin express



Saison 19 - L'épopée des maharadjas : demi-finale

Présenté par Stéphane Rotenberg

C'est au Rajasthan, dans le Nord de l'Inde que les trois derniers binômes se retrouvent pour cette demi-finale. Durant cette étape, qui débute au bord des Ghâts d'Udaipur, un des joyaux du pays des maharajas, ils participent à trois courses très courtes leur demandant adresse, précision et dépassement de soi.

22.35 Débrief express, retour sur la course

CANAL+



20.05 Rugby : Top 14

- Toulouse / Clermont-Auvergne
Les Toulousains veulent prolonger leur invincibilité à domicile. Les champions d'Europe et de France en titre ont marqué les esprits en remportant leurs trois premiers matchs de championnat en dominant notamment La Rochelle avec autorité (35-27). Joshua Brenan et les Haut-Garonnais ne doivent pas sous-estimer les Clermontois qui lorgnent les places qualificatives pour la phase finale.

PLANÈTE +



08.12 American Pickers, la brocante made in USA

12.02 Rainbow Warrior : Barbouzes, hippies et mensonge d'Etat

13.42 Charles III, un royal destin

15.20 L'histoire des sitcoms

16.51 Le monde de Khéops

18.25 American Pickers, la brocante made in USA

08.15 Signé Caf's Eyes

09.35 Familles nombreuses : la vie en XXL

16.15 Super Nanny

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Chroniques criminelles

TFX

08.30 Soda

09.45 Une saison au zoo

13.25 The Big Bang Theory

17.55 Young Sheldon

22.30 Mon oncle Charlie



Avec Nathan Fillion, Alyssa Diaz, Richard T. Jones
16.10 La petite histoire de France

W9

09.15 Absolument stars

10.40 Le hit W9

11.45 Météo

11.50 The Rookie

Série policière - Etats-Unis - 2019

Saison 1 - Episode 12/20

Bélier 21-03 au 20-04

Aujourd'hui, vous êtes plutôt mélancolique ou romantique. Heureusement, votre conjoint est là pour vous faire revenir au présent.

Taureau 21-04 au 21-05

Cette pleine lune n'est pas de tout repos pour vous! Vous préférez la passer chez vous au calme plutôt qu'en soirée avec vos proches.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Cette pleine lune met en exergue vos capacités créatrices et vos projets.

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, vous avez envie de faire la fête en réunissant vos proches autour d'un bon repas.

Lion 23-07 au 23-08

Vous rêvez de vacances alors que vos activités vous retiennent à la Terre, avec un emploi du temps hyper chargé.

Vierge 24-08 au 23-09

Aujourd'hui, faites valoir vos dons et qualités, cela vous permettra de mettre toutes les chances de votre côté pour gagner plus par la suite.

Balance 24-09 au 23-10

C'est une bonne période pour discuter et échanger avec votre partenaire ou vos collaborateurs sociaux.

Scorpion 24-10 au 22-11

Cette Pleine Lune fatigante. Evitez la foule ou les repas trop arrosés et demain faites une grasse matinée...

Sagittaire 23-11 au 21-12

Cette pleine lune est tout à fait appropriée pour faire une fiesta en compagnie de vos amis, ou de vos enfants si vous en avez. Mettez-y le paquet!

Capricorne 22-12 au 20-01

Voilà une Pleine Lune qui coïncide pour vous avec une réalisation importante sur le plan socioprofessionnel.

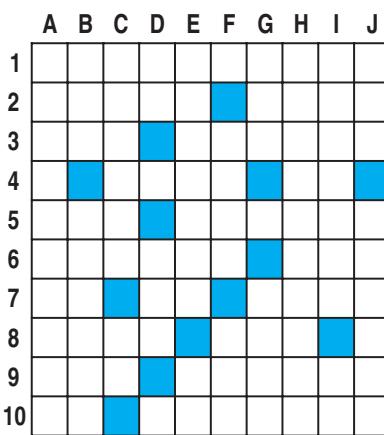
Verseau 21-01 au 18-02

Un stage ou une formation devrait vous permettre de multiplier les contacts et d'entrevoir différemment votre vie.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous pourrez compter sur l'appui de personnes influentes. Profitez-en pour effectuer vos démarches importantes.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 9090

Horizontalement:

- Oh, la drôle !
- Pas coulant. Maries.
- Rampe de lance-ment. Bien chargée.
- Empressement.
- Au début.
- Boisson frelatée. Ebauches.
- Rapportés.
- Du beau travail !
- Pièce de logement. Préposition. C'est l'année des mecs !
- Se met facilement en boule. Terme.
- Cria. Alarme.
- Note reculée. Maltraite.

Verticalement:

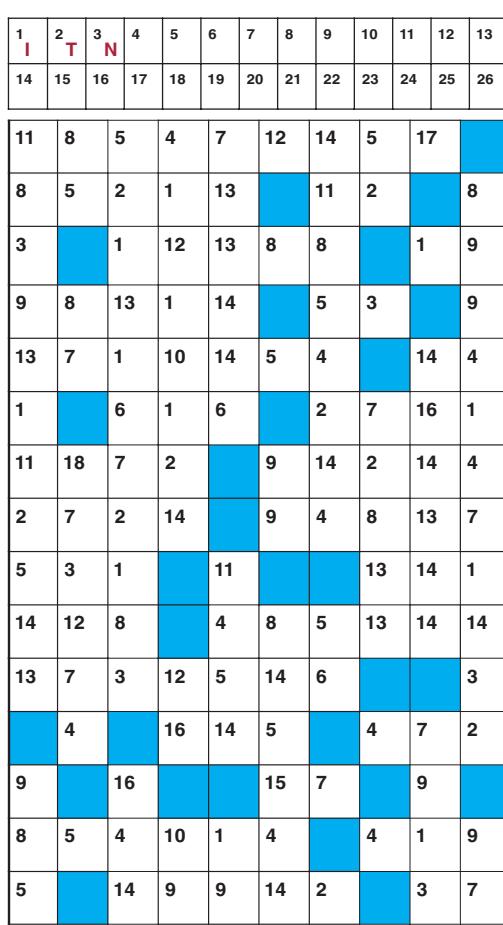
- Un jeu d'enfants !
- Marchera.
- Avancer en liquide.
- Dérangé. Article.
- Pas de cadeau.
- Base balle.
- Résolues.
- Sur la rose.
- Etoffe.
- Tranchant à l'épée.
- Chaud devant !
- Moins mauvais, c'est mauvais !
- Elles spnt côte.
- I. Glace.
- Dans le vent.
- J. Tenue de réserve.
- Monuments.



CROISÉS N° 9090

ABRISSEAU - BASSINOIRE - BOULON - BRETELLE - BURLESQUE - CAVERNE - CHACUN - DETTE - ENGRAISSEMENT - ENLEVEMENT - ENTORSE - FILER - FREIN - GRIGNOTER - HEURE - HONNETETE - HORDE - INTERDIT - MARMITE - MINISTÈRE - NASSE - NERVOSITE - OREE - PLACE - PRECISER - RAPIDEMENT - RASOIR - RAVIVER - ROSSE - SINCÈRE - SOMBRER - STERE - STRESS - SUER - THÉÂTRE - VOILE - VOYAGE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est en eau.
 - Mon 2e courbe.
 - Mon 3e est un adjectif démonstratif.
 Mon tout, c'est la torture.



SUDOKU N° 9090



CODES N° 9090



LES SOLUTIONS

FLECHES N° 9089

V	I	D	A	N	G	E
D	I	T	E	B	X	V
R	E	M	P	M	A	I
O	A	I	R	E	G	R
L	I	S	S	E	F	E
E	T	T	I	E	R	S
M	A	R	E	S	T	A
E	E	N	V	E	T	O
N	L	C	O	U	R	I
T	I	T	R	E	S	O
E	E	U	O	N	T	O
O	U	I	F	A	N	T

CROISÉS N° 9089

B	R	I	G	A	N	D	A	G	E
O	U	T	R	E	E	C	O	I	
U	O	A	F	I	C	U	S		
R	E	U	N	I	N	A	J	A	
R	N	D	E	R	A	P	A		
E	T	O	C	S	C	A	T	O	
A	R	C	H	E	T	R	S		
A	T	O	P	I	E	C	E		
X	V	S	I	M	O	N	I	E	
E	L	E	G	A	N	T	E	S	

SUDOKU N° 9089

4	6	1	5	8	7	3	2	9
8	3	2	6	1	9	4	5	7
7	9	5	2	3	4	6	1	8
3	2	6	7	9	5	1	8	4
9	1	8	4	6	3	2	7	5
5	4	7	1	2	8	9	6	3
6	8	3	9	5	1	7	4	2
2	5	4	3	7	6	8	9	1
1	7	9	8	4	2	5	3	6

CODÉS N° 9089

1	D	2	A	3	S	4	E	5	L	6	I
7	U	8	O	9	P	10	T	11	N	12	M
13	14	15	16	17	18						
B	C	R	G								

FOUILLES N° 9089:
CANNELLE (Canne - Elle)

10 ERREURS



L'archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, nommé cardinal



L'archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, vient d'être nommé cardinal par le pape François. La cérémonie d'intronisation aura lieu le 8 décembre prochain au Saint-Siège à Rome. Ancien avocat, Mgr Vesco qui est en Algérie depuis 2002 et a obtenu la nationalité algérienne en février 2023, a été ordonné prêtre en 2001 à l'âge de 39 ans. Il a été nommé à la tête du diocèse d'Oran en 2012 et archevêque d'Alger en 2021. À la suite de sa promotion dans son nouveau rang qui est le plus haut de l'église catholique. «Je sens le poids d'un immense honneur» a déclaré le nouveau cardinal. «Et c'est aussi en tant qu'Algérien que je reçois cet honneur qui m'est fait (...) Tout ce qui contribue à donner à notre petit église d'Algérie un écho à l'extérieur, à lui donner une forme de reconnaissance est bon pour notre mission ici en Algérie. ... Je crois vraiment que c'est un signe qui est donné pour nous, pour nos frères et sœurs musulmans. Je suis le pasteur de cette église qui se veut un pont, qui se veut fraternité, qui se veut lien avec l'humanité tout entière.»

Afrique du Sud : huit morts, dont sept enfants, dans un accident de la route

Sept écoliers et leur conducteur ont été tués dans une collision frontale avec un camion vendredi en Afrique du Sud, ont indiqué les autorités, dernier accident en date d'une série meurtrière sur les routes.

Le véhicule qui transportait les élèves s'est encastré dans un camion sur une route à environ 100 km au nord-est de Durban tôt vendredi, ont indiqué les secours et le gouvernement.

Selon le gouvernement local de la province du KwaZulu-Natal, le chauffeur du véhicule scolaire a perdu le contrôle et est entré en collision avec le camion roulant sur la voie opposée. En juillet, 12 enfants et leur conducteur ont été tués dans la collision entre leur minibus et un autre véhicule. En août, six enfants ont été tués dans un accident entre un train de marchandises et leur bus scolaire, à environ 180 km au nord-est de Johannesburg.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

GUERRE LARVÉE DANS LA RUE

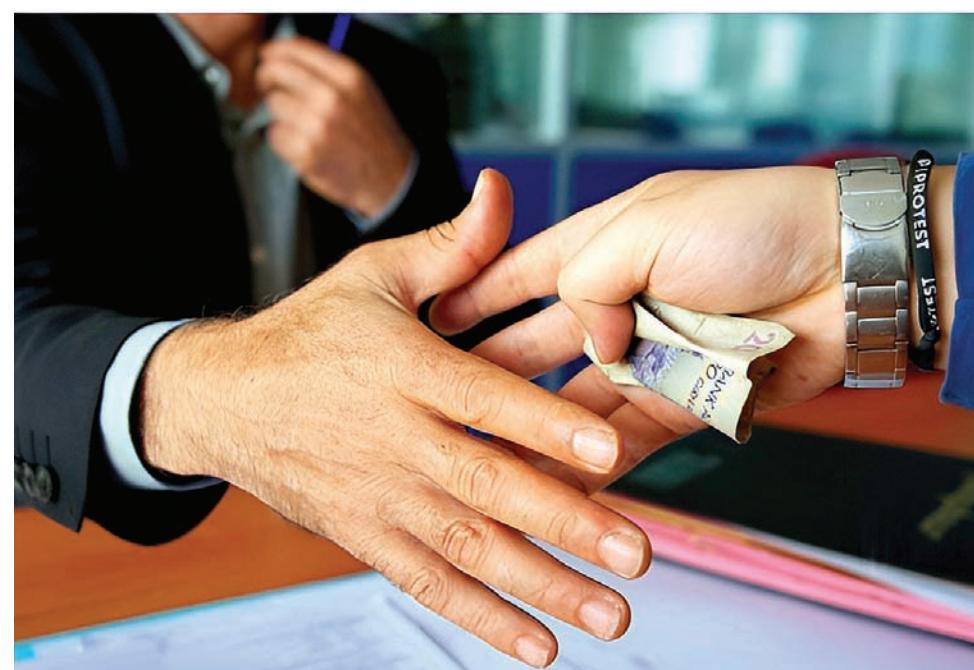
lesquelles elle entaille les jeunes cerveaux. Le fossé entre jeune et vieille génération devient incommensurable et les constraint à une difficile cohabitation. La régularité du dialogue de sourds s'installe. La rébellion des uns se mêle à l'incompréhension des autres et la société a de la peine à concilier des repères opposés. Le constat de cette guerre larvée, parfois sourd, parfois audible est perçu dans la rue. On finit peut-être par croire que l'ablation des us et les coutumes du passé n'ont pour définition que celle de l'incivisme.

Le pire est dans la difficulté de communiquer décelée jusqu'à entre parents et leurs progénitures démentant la succession génétique. C'est que le logiciel humain des premiers est totalement différent de celui des autres et leur confrontation trouve en l'éducation familiale contrariée un bon dos pour de faciles accusations.

Les anciens s'y font, obligés de s'adapter avec grande peine et désolation en se référant à un monde en profonde transformation en admettant la règle sacrée du conflit des générations. La matérialité et le virtuel se confondent avec force pour que la réalité devienne évanescante et pour que l'on ne sache plus qui détient la vérité.

Le Quotidien D'ORAN

La majorité des Marocains ne croient pas à la politique gouvernementale de lutte contre la corruption



Près de huit marocains sur dix ne croient pas à la politique de lutte contre la corruption dirigée par leur gouvernement au sein des administrations publiques, a révélé l'instance nationale marocaine de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, qui confirme l'aggravation de la situation de la corruption dans ce pays. Ce rapport, rendu public le 8 octobre, a noté qu'un «fossé» s'est creusé entre les déclarations des officiels et la perception des Marocains quant à l'efficacité des efforts gouvernementaux pour lutter contre une corruption qui gangrène l'administration publique.

Cette corruption est particulièrement perceptible lors de tentatives d'obtention de licences exceptionnelles, de marchés publics ainsi que dans le recrutement, selon ces entrepreneurs.

Le chef de la diplomatie russe dénonce les actions «destructrices» des Etats-Unis en Asie du Sud-Est



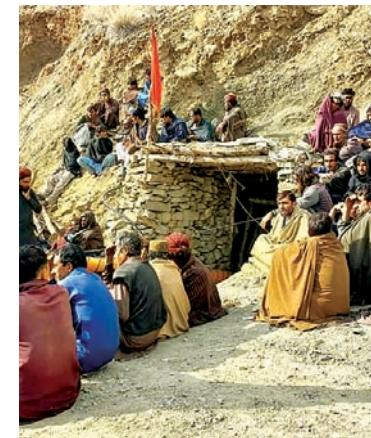
Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a dénoncé vendredi les actions «destructrices» des Etats-Unis en Asie du Sud-Est, accusant notamment Washington de pousser le Japon à une «militarisation», lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet de l'Asean au Laos.

«Le caractère destructif des actions américaines dans cette partie du monde est une évidence», a-t-il dit avant d'accuser les Etats-Unis et leurs alliés d'avoir fait échoué l'adoption d'une déclaration

finale du sommet par leurs «tentatives insistantes de politiser» le document.

«La Russie soutient toujours les efforts des pays de l'Asean qui visent à préserver la paix», a assuré M. Lavrov. «L'Occident souhaite, lui, que ce partenariat (avec l'Asean, ndlr) soit dirigé avant tout contre les intérêts de la Russie et de la Chine», a-t-il affirmé. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie russe a fustigé l'idée de la création d'une alliance militaire régionale sur le modèle de l'Otan, soutenue par le Japon.

Pakistan : 20 ouvriers tués dans des attaques contre plusieurs mines de charbon



Vingt ouvriers ont été tués et six autres blessés lors d'attaques contre plusieurs mines de charbon dans la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), aux premières heures de la matinée de vendredi, ont indiqué des responsables.

Les incidents se sont produits dans le district de Duki, où des ASSAILANTS non identifiés ont fait exploser des grenades dans au moins dix mines de charbon, tuant et blessant les ouvriers qui travaillaient à l'intérieur, a déclaré le chef politique du district, Haji Khairullah Nasir.

Il a ajouté que les assaillants avaient mis le feu aux mines et aux machines d'extraction avant de s'enfuir. La police du district a affirmé que certains mineurs avaient été regroupés et abattus par les assaillants.

Niger : neuf responsables du régime renversé déchus de leur nationalité



Neuf responsables du régime civil nigérien renversé en juillet 2023 sont «provisoirement déchus» de leur nationalité, soupçonnés notamment «d'intelligence avec une puissance étrangère» et de «complot contre l'autorité de l'Etat», a annoncé jeudi le gouvernement militaire.

Parmi les neuf hommes «provisoirement déchus de la nationalité nigérienne» figurent les généraux Mamadou Abou Tarka, de la Haute autorité à la consolidation de la paix, et Karingama Wali Ibrahim, ancien chef de la garde présidentielle. Daouda Djibo Takoubakoye, adjoint au directeur de cabinet du président renversé Mohamed Bazoum, ainsi que son conseiller en sécurité, Rhissa Ag Boula, sont également concernés, aux côtés de conseillers à la présidence.

Les neuf personnes sont «soupçonnées notamment de mener des activités susceptibles de perturber la paix et la sécurité publiques» et «d'intelligence avec une puissance étrangère en vue de l'engager à entreprendre des hostilités contre l'Etat» ou en «facilitant la pénétration des forces étrangères sur le territoire nigérien», explique le gouvernement.